Athribis X

Athribis X

Les graffiti et dipinti du spéos de Hout-Répit

Sandra Luisa Lippert

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

TEMPLES – ATHRIBIS X – 2025 – LE CAIRE

Dans la même collection :

Susan Böttcher, Christian Leitz, Daniela Mendel, *Athribis IX. Die Fassade, der Pronaos, der Querraum und die dekorierten Blöcke und Fragmente des Tempels Ptolemaios XII*, 2025.

Carolina Teotino, *Athribis VIII: Glossar der Inschriften des Tempels Ptolemaios XII*, 2024.

Christiane Zivie-Coche, *Le temple de Deir Chelouit V. Les inscriptions* (vol. 1, édition révisée) / *Translittération, traduction et commentaire* (vol. 2), 2023.

Christian Leitz, *Athribis VII: Übersetzung der Inschriften des Tempels Ptolemaios XII*, 2022.

Sylvie Cauville, *Dendara. La Porte d'Horus. Commentaire – Traduction*, 2021.

Sylvie Cauville, *Dendara. La Porte d'Horus*, 2021.

Sylvie Cauville, *Dendara. La Porte d'Hathor. Commentaire – Traduction*, 2021.

Sylvie Cauville, *Dendara. La Porte d'Hathor*, 2021.

Shafia Bedier, Françoise Labrique, Ali Abdelhalim Ali, Anna Dékány, Sven Eicke*, Kôm Ombo II. Les inscriptions de la salle médiane et des chapelles annexes (chambre d'introduction des offrandes, chambre de l'inondation, laboratoire)*, 2021.

Christian Leitz, Daniela Mendel, *Athribis VI: Die westlichen Zugangsräume, die Säulen und die Architrave des Umgangs und der südliche Teil des Soubassements der westlichen Außenmauer des Tempels Ptolemaios XII,* (2 vol.), 2021.

Ouvrage publié avec le soutien de la Fondation Michela Schiff-Giorgini.

Mise en page : Hani Magdi
Couverture : Ismaïl Seddiq

© INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, LE CAIRE, 2025
ISBN 978-2-7247-1092-2



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

Sommaire

Avant-propos VII

1. Introduction 1
1.1. Description du spéos 2
1.2. Histoire de la découverte du spéos 14

2. Catalogue des inscriptions et dessins 23
2.1. Façade (nos 1-6) 24
2.2. Porte d'entrée (nos 7-9) 40
2.3. Salle 1 43
2.4. Salle 2 88

3. Présentation et analyse 109
3.1. Techniques des inscriptions et dessins sur les parois du spéos 109
3.2. Langues et écritures des inscriptions 112
3.3. Typologie 113
3.4. Titres mentionnés dans les inscriptions 135

4. Synthèse 155
4.1. Le spéos comme œuvre pieuse d'une communauté 155
4.2. L'intégration d'Haroëris dans les cultes de la région d'Akhmîm 160
4.3. Haroëris, l'autre Asclépios 176

5. Glossaires et *indices* 187
5.1. Mots démotiques 187
5.2. Nombres 196
5.3. Jours du mois 197
5.4. Divinités et épithètes 197
5.5. Toponymes 200
5.6. Personnes 200

6. Bibliographie 213

7. Plans, vues d'ensemble et planches de fac-similés 233
7.1. Plans du spéos 234
7.2. Vues des parois avec positions des graffites et dipinti 236
7.3. Photographies et fac-similés 241

Avant-propos

Cet ouvrage est issu du mémoire inédit « Les graffites et dipinti du spéos de Hout-Répit. Études sur un sanctuaire égyptien et son personnel au début de l'époque romaine » que j'ai soumis dans le cadre de mon habilitation à diriger les recherches, soutenue le 19 janvier 2019 à l'EPHE, Section des sciences historiques et philologiques. Je remercie Michel Chauveau (EPHE-SHP), garant de cette HDR, ainsi que les membres du jury, Philippe Collombert (PR, Université de Genève), Laurent Coulon (DE, EPHE-SR, directeur de l'Ifao ; pré-rapporteur), Christian Leitz (PR, Eberhard Karls Universität Tübingen), Günter Vittmann (PR émérite, Julius-Maximilians-Universität Würzburg ; pré-rapporteur) et Christiane Zivie-Coche, (DE émérite, EPHE-SR) ainsi que Richard Jasnow (PR, Johns Hopkins University, Baltimore, MD) qui n'a pas pu participer au jury, mais qui a gentiment accepté d'être le troisième pré-rapporteur. Je leur suis tout spécialement reconnaissante pour leur lecture attentive de ce mémoire et les suggestions et corrections qu'ils ont pu y apporter. Je remercie également Marie-Pierre Chaufray (CR, CNRS-Ausonius), Marion Claude (membre scientifique, Ifao) et Ivan Guermeur (DE, EPHE-SR) d'avoir relu différentes versions de ce manuscrit et notamment d'avoir corrigé mon français – les fautes introduites ensuite sont de ma seule responsabilité. Dans le cadre du processus de publication par l'Ifao, le manuscrit a été soumis à une évaluation supplémentaire par des pairs en 2020 : puisque dans notre discipline, l'anonymat des rapporteurs est de toute façon purement hypothétique, je remercie également Didier Devauchelle (PR, université de Lille) pour ses remarques et suggestions.

Ce travail a grandement profité du soutien logistique de la mission archéologique du projet « Athribis » de l'université de Tübingen à Hout-Répit, placée sous la direction de Chr. Leitz, que je remercie de m'avoir confié, dès 2008, l'étude du matériel démotique provenant de ce site (graffiti, dipinti et ostraca). L'association au projet tubingeois m'a permis d'effectuer plusieurs séjours sur place, d'utiliser les moyens

techniques de la mission pour le relevé des inscriptions et d'accéder aux données du projet ainsi qu'à ses publications avant leur impression. Je suis également redevable à Ahmed Amin, photographe du Musée égyptien du Caire, qui en 2014 et 2016 a réalisé de nombreuses prises de vue de haute qualité pour moi ; sa patience, son enthousiasme et sa vue perçante ont d'ailleurs permis de découvrir plusieurs inscriptions qui m'avaient échappé auparavant. Finalement, je remercie la Fondation Michela Schiff Giorgini qui m'a accordé un prix pour le financement de l'impression.

À Paris, le 27 février 2023.

1

Introduction

Le site de Hout-Répit (*Ḥw.t-Rpy.t*)[1], autrement connu sous le nom hellénisé d'«Athribis» (Ἀθριβή[2] / ⲁⲧⲣⲓⲡⲉ[3]), qu'il convient de ne pas confondre avec son homonyme de Basse Égypte (*Ḥw.t-ḥry-ỉb*)[4], est situé sur la rive occidentale du Nil, à env. 6 km au sud-ouest de Sohâg et à 10 km au sud-ouest d'Akhmîm (fig. 1 et 2).



© Dessin: S. Lippert

Fig. 1. Carte de la région de Hout-Répit.

1. Petrie, *Athribis*; Porter, Moss, [2]*TopBib*. V, p. 33-34. L'entrée avait été oubliée dans le *LÄ* et apparaît seulement dans un bref addendum dans *LÄ* VII, col. 48 (*ad* vol. I, col. 524). Voir aussi le chapitre 1.2.
2. Calderini, *Dizionario* I, p. 31. L'étymologie montre toutefois qu'au lieu d'un *spiritus lenis*, il faudrait un *spiritus asper*.
3. Amelineau, *Géographie*, p. 69-70; Timm, *Christlich-koptische Ägypten* 2, *s.v.* «ad-Dēr al-Abyaḍ», p. 601 *sqq*.
4. Vernus, *s.v.* «Athribis», dans *LÄ* I, col. 519-524; *id.*, *Athribis*.



© Photo : A. Amin, 2016

Fig. 2. Site archéologique de Hout-Répit vu de la terrasse du spéos.

1.1. Description du spéos

Le site archéologique de Hout-Répit comporte le temple érigé sous Ptolémée XII Néos Dionysos (fouillé de 2003 à 2020 par une équipe égypto-allemande placée sous la direction de Christian Leitz, de l'université de Tübingen [5]), un autre temple, plus ancien, dont actuellement seul le coin sud-est du pylône émerge des déblais (fouillé par l'équipe de Tübingen depuis décembre 2022), le dromos qui mène à ces deux édifices, avec une porte décorée sous Ptolémée IX Sôter II, l'ancienne ville ainsi que la nécropole dans le *gebel* à l'ouest. Le spéos se trouve à mi-hauteur dans cette falaise qui surplombe le site ; il est bien visible depuis la vallée (fig. 3).

On y accède par divers sentiers raides et caillouteux qui, au pied de la montagne, traversent des tas de décombres et de sable entremêlés à des millions de tessons de céramique. Puis, en marchant sur la pierraille et à travers les rochers, on atteint une plateforme allongée qui suit la courbure de la montagne et d'où l'on accède à plusieurs carrières et tombes. Cette plateforme, plutôt étroite, a été élargie pour former une terrasse de quasiment 7 mètres de large et d'une dizaine de mètres de profondeur. La surface inégale du rocher, creusé de nombreuses cavités rectangulaires, dont certaines peuvent avoir jusqu'à

5. Voir aussi le chapitre 1.2.

2

Catalogue des inscriptions et dessins

Le système suivi pour la translittération est celui dit « historique ». Les parenthèses, crochets, accolades et autres utilisés correspondent au « système de Leyde », avec quelques adaptations.

[...]	passage détruit
⌜...⌝	passage endommagé
(...)	omission conventionnelle
‹...›	omission fautive
{...}	signes superflus
[[...]]	correction par le scribe
\ ... /	rajout au-dessus de la ligne
/ ... \	rajout au-dessous de la ligne
□	espace significatif entre les signes

La lettre *ḳ* est employée pour transcrire le signe  qui souvent remplace  (transcrit *q*) dans les textes démotiques de la région d'Akhmîm [1].

Les signes ou mots en hiératique sont rendus en romain, les signes hiéroglyphiques en romain et gras.

Les mesures données correspondent à la hauteur et largeur maximale ; l'indication « distance du sol » se réfère au bord supérieur des inscriptions et dessins.

« Dipinti » désigne des inscriptions ou dessins peints, à l'encre noire ou à l'ocre rouge ou jaune, ainsi que ceux tracés au charbon de bois ; « graffiti » se refère à des inscriptions gravées, avec ou sans remplissage des signes avec de la peinture.

Dans la traduction, les transcriptions hellénisantes des anthroponymes qui ne sont pas attestés en grec sont marquées d'un astérique (*).

1. Vittmann, *SEAP* 15, 1996, p. 7.

2.1. Façade (nos 1-6)

1

Hauteur 7 cm ; largeur 87 cm ; distance du sol 302 cm Pl. 1-2

L'inscription est gravée au milieu du linteau de la porte d'entrée ; il n'y pas de trace de peinture. Elle a été transcrite par Farid, Kuhlmann, Kaplony-Heckel, *MDAIK* 41, p. 2 et publiée en photographie sur la pl. 8a.

1 ΑΣΚΛΗΠΙΩΙ À Asclépios

Pour la signification de cette inscription de dédicace dans un contexte égyptien, voir le chapitre 4.3.

2

Hauteur 12 cm ; largeur 33 cm ; distance du sol 228 cm Pl. 3-4
Cadre rectangulaire : hauteur 18 cm ; largeur 38 cm

L'inscription votive[2] est gravée à l'intérieur d'un tableau rectangulaire qui a été lissé plus soigneusement que la paroi environnante, entre le montant gauche de la porte qui donne accès au spéos et la colonne palmiforme de gauche. Ce panneau se trouve directement en dessous d'un rectangle évidé à une profondeur de quelques centimètres et qui a à peu près la même taille que le panneau inscrit, mais qui ne montre aucune trace d'un graffito ou dipinto à l'intérieur. On peut y voir l'emplacement d'une autre inscription, qui ensuite aurait été martelée soigneusement et en profondeur, ou bien considérer que ce creux était prévu pour l'insertion d'un relief, peut-être gravé dans une pierre plus fine que la roche calcaire en place, qui n'a jamais été réalisé ou bien a été perdu ou détruit ultérieurement.

Des traces de la peinture rouge ocre avec laquelle les signes étaient remplis sont toujours visibles dans les creux et parfois autour des signes. L'inscription est mentionnée avec l'inscription nº 5 par el-Farag *et al.*[3], mais la description reste assez vague : « *On the southern half of the facade two Demotic graffiti are to be found running seven lines each* (...) *Both are dated the 33rd year of* Gsɔrs*, i.e. Kaisaros Caesar Augustus.*

2. Pour la classification, voir le chapitre 3.3.2.
3. Dans el-Farag *et al.*, *MDAIK* 41, 1985, p. 2.

The first mentions pɜ bjk *'the falcon' three times*[4]*, enumerates several persons and alludes to the feast of the 'Great God Min'.* ». Sven P. Vleeming[5] la liste sous le nº 1826 et corrige la lecture « Min » par « Thot » sur la base de mon article[6].

1	☥ *(?) Mnw pɜ nṯr ʿɜ Ḥr-ʿSʾntm-ʿỉbʾ pɜ nṯr ʿɜ ʿTɜʾ-Rp[y]ʿ.t tɜ nṯr.tʾ □ ʿɜ.t Ḳlmḏɜ pɜ ḫrd.ṯ pɜ nṯr ʿʿɜ{.t}ʾ*	☥ (?) Min le grand dieu, Horus Sénedjem-ib le grand dieu, Triphis la grande déesse, Kolanthès l'enfant le grand dieu,
2	*pɜ bỉ‹k› (n) ʿḤrʾ-wr nb Sḫ[m] pɜy* (sic) *nṯr ʿɜ □ ʿnɜ nṯr.wʾ (n) Šmʿ* (*sic*) *ʿnty ḥtp (?) dyʾ n Pɜ-ʿʿ.wy-(n-)Rpy.tʾ*	le faucon (d')Haroëris, seigneur de Létopolis, ce (*sic*) grand dieu, les dieux (de) Haute Égypte (*sic*) qui reposent (?) ici (dans) « La maison de Répit »,
3	*dỉ.t ʿnḫ (n) Pɜ-šr-(n-)Ỉs.t ḏd-ʿtw nʾ=f pɜ šr (n) ʿTɜ-šr.tʾ-(n-)ɜpwʿlnyʾs.t tɜ rmṯ.t (n) Thʿny(.t)ʾ-(n-)Tɜ-Rpy.t ỉrm {ɜ}*	donnent vie (à) Psenêsis, qu'on appelle le fils de Tsenapollonios, la femme (de l') « Escarpement-(de-)Triphis », et à {A}
4	*ɜpwlnys sɜ Pɜ-dỉ-Mnw pɜ sḫn ỉrm Pa-[... sɜ ..]ʿ.....ʾ pɜy* (*sic*) *mr-mšʿ (n) ʿpɜʾ bỉk ḥɜ.t-sp 32.t ỉrm ɜpwlnys (sɜ) sp-2*	Apollonios, fils de Pétéminis, l'administrateur, et à Pa[..., fils de ..]..... ce (*sic*) général du faucon de l'an 32, et à Apollonios, (fils) du même,
5	*pɜ bɜk n pɜ bỉk ḥɜ.t-sp 27 n(?).ỉrm Hrmʿglʾs sɜ Whrʿe ḥnʿ (?)ʾ Mɜe (sɜ) ʿ..... nɜ (?) ḥs(.w) (?)ʾ nɜḫʿ(m)-ḫlʿ.wʾ*	le servant du faucon de l'an 27, et à Hermoklès, fils de Ouôris, et (?) à Moïs, (fils) de ....., les chanteur(s) (?), les pages
6	*(n) pɜ bỉk wʿ sp sḫ ḥɜ.t-sp 33.t (n) Gsɜlʿ.w.s. ỉbd-1-ɜḫ.t sw-19 pɜ ḥb (n) Ḏḥwty pɜ nṯr ʿ ʿɜʾ sḫ Pa-tɜ-wnš(.t) ʿpɜ ḥm-nbw r* (*sic*) *Ḥr pɜʾ bỉk-nbw*	du faucon, ensemble. Écrit en l'année de règne 33 (de) César, mois 1 de la saison *akhet* (Thot) jour 19, la fête (de) Thot, le grand dieu. A écrit Patouonsis l'artisan-orfèvre pour (*sic*) Horus-le-faucon-d'or,
7	*(sɜ) Pa-tɜ-ʿnʾyɜ-ʿɜ.t-tɜ-mw.t (?) ʿ..... ʾ ḥry (?) pɜy* (*sic*) *ḫl (n) pɜ bỉk*	(fils) de *Patnaiôtmouthis (?), ... supérieur (?), ce (*sic*) valet du faucon.

1. Le mot *Mnw* est précédé d'un signe qui ressemble à un signe *ʿnḫ* hiératique ; il est plus clair dans l'inscription nº 5 qui suit le même schéma. Étant donné qu'il ne semble servir aucun rôle syntactique, il n'a pas été transcrit et traduit.

4. En réalité, *pɜ bỉk* apparaît six fois dans cette inscription, dans les lignes 2, 4, 5, 6 (bis) et 7.
5. Vleeming, *Short Texts* III, p. 272.
6. Lippert, dans *ICDS* X, p. 149, n. 8.

Après le mot *sntm*, il y a une cavité naturelle peu profonde, mais assez large. Au lieu de l'éviter complètement et de reprendre le texte à la suite, le scribe a essayé de graver le signe *ỉb* dans cet espace. La dureté de la couche microcristalline[7] ne lui permettant pas de graver des traits profonds, ils ne sont visibles que sous une lumière très rasante. La lisibilité était sans doute principalement garantie par la peinture rouge ocre avec laquelle les graffiti étaient rehaussés. Pour la forme typique du signe *ỉb* dans la région d'Akhmîm, voir l'inscription n° 5, l. 1.

Le même problème s'est posé pour le mot *Rpy.t* : les trois traits du *y* qui suivent le groupe *rp* sont inscrits dans un creux, aucune trace de la gravure n'y est visible, et seules quelques taches de la peinture rouge subsistent ; les lignes gravées du signe de la femme assise sont au moins en partie au dehors du creux et ceux qui se trouvaient à l'intérieur sont assez profonds pour être visibles sous une lumière rasante. Pour le déterminatif divin, le scribe semble avoir d'abord essayé de le graver en petite taille dans la surface lissée directement après le signe de la femme assise, avant de se raviser et de le graver, plus large, dans le creux naturel qui avait déjà plus ou moins la forme nécessaire, en l'approfondissant un peu. Il a utilisé la même technique pour la terminaison féminine *.t* qui a été inscrite en dessous du déterminatif divin, et non après, pour profiter de la fente naturelle ; les deux signes montrent encore des traces de la peinture rouge dans les sillons.

tȝ nṯr.t est également inscrit dans une zone où le rocher était déjà troué ; certains signes sont alors difficilement discernables, car ils sont entourés de creux naturels. Dans d'autres cas, tels que la haste du signe du faucon sur étendard après le signe *nṯr* (auquel il a d'ailleurs été assimilé), le signe *tr* et la partie supérieure du deuxième faucon sur étendard, le graveur a encore une fois profité de fentes dans le rocher qui avaient déjà plus ou moins la forme requise.

ʿȝ.t, avec des traits gravés très peu profondément, n'est écrit qu'après une autre zone microcristalline. Le mot est suivi d'un déterminatif divin – clairement gravé dans la partie supérieure, moins visible en bas où il disparaît dans un creux naturel – qui n'est pas dans l'usage normal.

Le nom Kolanthès[8], tant comme théonyme[9] que comme anthroponyme, est presque exclusivement écrit *Ḳlmḏȝ* dans les inscriptions démotiques du spéos, c'est-à-dire avec le *m* à simple arc au lieu de *n*[10] – l'inscription grecque n° 104, où il est écrit Κολαμθος, montre qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer

7. Voir le chapitre 3.1 pour les spécificités de la roche locale et les problèmes qui en résultaient pour les graveurs.
8. Spiegelberg, *ZÄS* 50, 1912, p. 40-42 ; *id.*, *ZÄS* 58, 1923, p. 155-156 ; De Meulenaere, *BIFAO* 55, 1955, p. 143-146.
9. *LGG* VII, col. 222b-c, *s.v. Ḳrnḏȝ-pȝ-ḥrd.*
10. Exceptions : n° 28, l. 3 et peut-être n° 97.

ce signe comme une forme simplifiée du *n* rond. Dans les ostraca inédits de Hout-Répit, c'est également la forme la plus fréquente, mais on y trouve aussi parfois des graphies avec un *n* rond, dont *Ḳlꜣnḏꜣ*  [11] et même *Ḳlnṯs*  [12]. Toutefois, la variation entre *n* et *m*, les formes sans *n*/*m* attestées dans le *DemNb* [13] ainsi que les graphies hiéroglyphiques du théonyme dans les inscriptions du temple de Ptolémée XII Néos Dionysos à Hout-Répit, qui renoncent systématiquement à une indication soit de *n*, soit de *m* et écrivent tout simplement *Qrḏ*/*Q-rw-ḏꜣ* etc. [14] suggèrent que la prononciation réelle correspondait probablement à une nasalisation de la voyelle précédente [15]. La seule graphie hiéroglyphique de Kolanthes avec un *n* se refère d'ailleurs à un particulier [16] et pourrait être inspirée par les graphies démotiques. Par conséquent, il conviendrait de repenser la distinction catégorique entre les noms propres *Ḳlwḏ* et *Ḳlnḏꜣ*/*Ḳlmḏꜣ* faite par le *DemNb* sur la base de l'étude de Jan Quaegebeur [17] : si l'on traduit par convention l'un par la forme grécisée « Kollouthos » et l'autre par « Kolanthès », les sources grecques attestent en réalité d'une gamme de variations beaucoup plus large [18]. Dans l'écriture démotique, le nom *Ḳlwḏ* est, certes, parfois déterminé avec la peau d'animal, ce qui n'est à ma connaissance pour l'instant pas attesté pour *Ḳlnḏꜣ*/*Ḳlmḏꜣ* qui, en revanche, peut être déterminé par l'enfant assis (qui apparaît aussi comme graphie idéogaphique pour Kolanthès dans les textes hiéroglyphiques). Ce phénomène pourrait cependant être dû uniquement à l'assimilation de ce théonyme, dont l'origine est probablement étrangère (mais pas forcément sémitique), au mot d'emprunt sémitique *krṯ* « juvénile, jeune bête [19] », assimilation d'autant plus facile à comprendre que Kolanthes est un dieu-enfant. La juxtaposition de *Ḳlwḏ* et de *Ḳlmḏꜣ* comme anthroponymes dans certaines listes de personnes et comptes montre tout au plus que dans la pratique, l'une ou l'autre

11. oAthribis 2010.A.19, l. 6-7 (inédit).
12. oAthribis 17-36-1/657, l. 7 (inédit).
13. *DemNb*, p. 994-995.
14. Je remercie Chr. Leitz de m'avoir fait parvenir la liste des graphies du théonyme Kolanthès dans le temple de Hout-Répit rassemblée par sa collaboratrice Carolina Teotino. La graphie *Q-rw-ḏꜣ* se trouve également sur un relief en grès sans provenance au Römer-Pelizaeus-Museum Hildesheim (Hoffmann, dans *Mél. Fischer-Elfert*, p. 453-460).
15. Pour la nasalisation et son expression écrite en démotique et copte, voir Ray, *Enchoria* 8.2, 1978, p. 77-78.
16. CG 22172 (Kamal, CG *Stèles*, p. 151-152 ; pl. LI ; Ranke, *PN* I p. 336).
17. Quaegebeur, *s.v.* « Kolanthes », dans *LÄ* III, col. 671-672.
18. Preisigke, *Nb*, col. 178-179 répertorie Κολανθᾶς, Κολάνθης, Κόλανθος, Κολῆτις, Κολλάνθης, Κολλαῦθις, Κολλαῦτις, Κολλεύτης, Κολλεύτις, Κολλούθης, Κολλοῦθος, Κολλῦτος, Κολλῶθις, Κολοῦθος et Κολῶνθις ; et Foraboschi, *Onomasticum*, p. 168-169 énumère en plus Κολλάθης, Κολλάνθας, Κολλεῆτις, Κολλεῦθις, Κόλλευθος, Κολλοῦθις, Κολλύθης, Κολλῶθις, Κολοῦτος et Κολυμθᾶς.
19. Meeks, *BiOr* 54, 1997, col. 50-51, nº 450 (par rapport à Hoch, *Semitic Words*, p. 311-312, nº 450 *qu*$_4$*=ḏa=ra* « *fledgling, young bird* »).

forme a pu être privilégiée par leur porteur. On trouve le même phénomène encore aujourd'hui : les prénoms Étienne/Stéphane, Ivan/Jean, Jacques/Jacob, etc., ne sont nullement considérés comme étant interchangeables dans la vie quotidienne, malgré l'origine identique de chaque paire.

L'article *pꜣ* et le signe de l'enfant assis de *ḥrd.ṯ* sont légèrement décalés vers le haut pour éviter un creux très profond.

2. Le scribe semble avoir oublié le *k* de *bỉk*, à moins qu'il ne soit gravé que très légèrement. Le déterminatif du faucon – écrit ici, comme ailleurs dans ce graffito, avec le trait oblique au-dessus, comme s'il s'agissait du théonyme *Ḥr* – et le signe *wr* sont partiellement gravés dans des creux naturels. Le *m* de *Sḫm* est rendu par un arc simple, gravé à l'intérieur du bord droit, naturellement incurvé, de la zone microcristalline à gauche des signes *s* et *ḫ* ; on y voit encore des traces de couleur rouge. Le scribe semble avoir également essayé d'inscrire dans cette zone le signe *sḫm* utilisé ailleurs dans la graphie du toponyme (cf. inscription n° 5, l. 2, fin), mais il n'est parvenu qu'à gratter un sillon très peu profond pour le trait oblique, allant de la droite en haut vers la gauche en bas, avant d'abandonner ; le reste était peut-être uniquement indiqué avec de la peinture rouge. Il poursuit avec le déterminatif de la ville, dont la partie ronde semble avoir été réalisée en détachant un gros éclat ovale à l'intérieur de la zone en creux, tandis que le petit trait diagonal est gravé dans la surface lissée. La partie supérieure du déterminatif divin du toponyme est également gravée dans un creux préexistant. Soit la ligne qui prolonge le trait final de *pꜣ* est la conséquence d'un dérapage du burin, soit le scribe a écrit *pꜣy* à la place de *pꜣ*, une faute qui s'expliquerait aisément par la proximité phonétique. Le même échange entre l'article défini et le démonstratif se trouve dans les lignes 4 et 7.

Pour ne pas être obligé de séparer l'article *nꜣ* du mot *nṯr.w*, le graveur a évité le trou profond dans le rocher, et même l'espace directement à droite qui aurait suffi pour l'article. En se servant des fentes existantes et en déplaçant les signes vers le haut ou le bas, selon nécessité, il est parvenu en effet à inscrire *nꜣ nṯr.w* dans la zone moins creuse, mais toujours assez rugueuse, juste après ; les fentes conservent encore beaucoup de traces de couleur rouge.

La graphie  , avec *m* en complément phonétique et déterminatif de la ville, semble à première vue laisser peu de doutes sur sa lecture *Šmʿ* « Haute Égypte » – on comparera les graphies des pHarkness [20] et pBerlin P 8351 [21] (voir aussi l'inscription n° 5, l. 3).

20. Fac-similé pris de Smith, *pHarkness*, p. 365 (col. 3, l. 20).
21. Fac-similé pris de Smith, *Liturgy*, p. 127 (B col. 5, l. 16).

Toutefois, plusieurs autres inscriptions du spéos montrent que les scribes de Hout-Répit peinaient à distinguer *Šmʿ* et *ḏr=w*, et des formes hybrides sont connues[22]. Il est alors probable qu'il faut comprendre ici *nȝ nṯr.w ḏr=w nty ḥtp dy n Pȝ-ʿ.wy-(n-)Rpy.t* « tous les dieux qui reposent ici dans "La maison de Répit" ». La partie habituellement ronde du déterminatif de la ville après *Šmʿ* est ici rectangulaire, un phénomène qu'on rencontre de temps en temps dans des graffiti qui sont davantage inscrits en grattant qu'en ciselant les signes, la gravure de lignes courbes étant plus difficile. Le trait horizontal en bas qui part vers la gauche est très probablement un accident.

Après *nty (?)*, gravé dans un creux naturel, on s'attendrait à trouver *ḥtp* (cf. aussi nº 5, l. 3 et nº 37, l. 1), mais il est assez difficile de voir ce mot dans les traces qui, encore une fois, sont partiellement inscrites dans des creux préexistants.

Le mot *Rpy.t* est déplacé vers le haut, partiellement au-dessus des derniers traits du déterminatif de la maison, pour éviter d'une part la zone cristalline en dessous du trait horizontal du groupe *rp*) et d'autre part une fente profonde dans le rocher, plus à gauche. Le déterminatif divin est gravé dans un creux naturel.

3. L'expression *dỉ.t ʿnḫ* dans les formules de dédicace a été étudiée par Vleeming[23] qui, tout en indiquant que la graphie *dỉ.t* correspond à celle de l'infinitif et en traduisant systématiquement l'expression comme un présent I, arrive à la conclusion étonnante qu'il s'agissait quand même d'un participe non marqué temporellement, parce qu'il existe aussi des versions de la formule où *dỉ.t ʿnḫ* est remplacé par *nty dỉ.t ʿnḫ*[24] – argument qui ne convainc guère car il ne prend pas en compte la possibilité de deux versions grammaticalement différentes utilisées en parallèle. Pour la signification dans le contexte des inscriptions votives, voir le chapitre 3.3.2.

La graphie d'*Ỉs.t* est typique pour la région d'Akhmîm, où ce théonyme est habituellement suivi d'un signe ressemblant à [25].

Les signes *l*, *n* et *y* d'*Ꜣpwlnys* sont gravés dans le creux préexistant, et le scribe a encore une fois exploité la forme naturelle des cavités. C'est pourquoi il y a un espace entre le *l*, dont la partie inférieure longe le bord oblique du creux, et le *n* qui est gravé dans un angle arrondi plus à gauche, tandis que le *y* est placé plus haut.

22. Voir nº 28, l. 2, nº 54, l. 2 et nº 103, l. 3.
23. Vleeming, *Short Texts* I, p. 250-253.
24. *Ibid.*, p. 252.
25. Comparer les graphies dans les glossaires de Smith, *Liturgy*, p. 123 ; *id.*, *pHarkness*, p. 360 ; *id.*, *pBM* 10507, p. 185.

Pour le titre *ꜣ rmṯ.t (n) Thʿny(.t)ʾ-(n-)Ꜣ-Rpy.t*, voir le chapitre 3.4.2.1.

L'ajout de ce titre féminin montre que l'appellation alternative de Psenésis, *pꜣ šr (n) ʿꜢ-šr.tʾ-(n-)Ꜥpwʿlnyʾs.t*, n'est pas un deuxième nom *Psentsenapollonios[26], mais doit être comprise comme une filiation par la mère ; le scribe souligne d'ailleurs ce fait par l'ajout d'une terminaison féminine après l'élément théophore masculin.

À la fin de la ligne, le graveur semble avoir commencé à écrire *Ꜥpwlnys*, mais a abandonné après le premier signe, ayant compris que la place ne suffirait pas. Les traits hésitants du *Ꜥ* n'ont par conséquent pas été exécutés très profondément. C'est peut-être un indice que l'inscription a été gravée sans ébauche préalable.

4. Le déterminatif étranger et le dernier trait du *s* tripartite d'Apollonios ont été gravés dans une zone microcristalline légèrement en creux et sont, par conséquent, très peu visibiles. Les traces des signes après *Pa-*, gravés également dans une zone microcristalline en creux, ne permettent aucune lecture. Les signes visibles après cette zone, peut-être les déterminatifs du noble assis et de l'enfant, appartiennent certainement déjà au nom du père, car sans cela une filiation manquerait.

   Comme dans les lignes 2 et 7, l'article démonstratif *pꜤy* est utilisé à la place de *pꜣ*.

   Le *k* de *bỉk* est gravé très peu profondément. Pour le titre *mr-msʿ (n) pꜣ bỉk*, voir le chapitre 3.4.1.1.

5. La détermination de *bꜣk* « servant » avec le bras armé et le déterminatif divin, suivi d'un autre petit trait, est assez inhabituelle.

   Les deux petits traits devant *ỉrm* sont clairement gravés et semblent même avoir été rehaussés de couleur rouge. Il ne peut guère s'agir de l'indication du féminin du nombre 27, car celle-ci devrait être placée plus à droite (voir l. 4, *ḥꜣ.t-sp 32.t* et l. 6, *ḥꜣ.t-sp 33.t*). Faut-il les comprendre comme une indication phonétique, *n(?).ỉrm* > copte ⲛⲉⲙ[27] ?

   Le premier trait du *e* de *Whre* est gravé dans un creux.

   Au lieu de *ỉrm*, le scribe semble ici utiliser *ḫnʿ*, peut être pour éviter des confusions avec le groupe *e* + déterminatif de l'animal des noms précédant et suivant.

   Le nom du père de Mois reste énigmatique ; pourrait-il s'agir d'une graphie inhabituelle de *Pꜣ-ỉwỉw-Ḥr*[28] comme *Pꜣy=w-ỉw-Ḥr* ?

26. D'après Vleeming, *Short Texts* II, p. 147 (nº 473, commentaire à la l. 1) et 925, ce modèle de noms propres ne semble d'ailleurs pas attesté avant le IIe siècle apr. J.-C.

27. Je remercie pour cette proposition G. Vittmann, qui se réfère à Vittmann, *Enchoria* 28, 2002-2003, p. 111-112 ; 127.

28. *DemNb*, p. 156.

La forme ovale du premier déterminatif de *ḥs*, qui ressemble au groupe *spd*, fait partie de la graphie habituelle du mot *ḥs* « chanter, louer » et de ses dérivés dans la région d'Akhmîm [29]. La fleur de lotus est attestée dans le titre *mr-ḥs* sur plusieurs étiquettes de momie de la région d'Akhmîm [30], elle se trouve également dans le mot *ḥs.t* « faveur » du pHarkness col. II, l. 33 et col. VI, l. 9 [31] et revient aussi ailleurs [32]. Pour le titre *ḥs* « chanteur », voir le chapitre 3.4.2.3.

Le pluriel de *ḥ̊ʿ(m)-ḫl.w* [33] est indiqué par l'homme assis au-dessus des traits du pluriel ; les deux signes sont partiellement gravés dans des creux, et pour celui du dessous, le graveur semble avoir tenté plusieurs manières de tracer les lignes du signe en bas.

6. On pourrait aussi lire *Gꜣlws*, mais dans ce cas le déterminatif divin et l'abréviation pour *ʿnḫ wḏꜣ snb* manqueraient.

La graphie de *sw* dans les dates avec un petit crochet au lieu d'un point ou cercle (voir aussi n° 86a, l. 32) est typique pour la région d'Akhmîm et se retrouve de nombreuses fois dans les ostraca inédits de Hout-Répit.

U. Kaplony-Heckel avait lu « fête de Min [34] » au lieu de « fête de Thot ». La fête de Thot était toutefois célébrée dans toute l'Égypte le 19e jour du mois de Thot (= 1er mois de la saison *akhet*) depuis au moins le Nouvel Empire [35] ; pour la signification religieuse de cette date voir le chapitre 4.2. S. Vleeming [36] convertit cette date du 19 Thot à l'aide du tableau du calendrier alexandrin dans Pestman, *Chronologie* (entre les p. 8 et 9) et arrive ainsi au 17 septembre de l'an 3 de notre ère. Toutefois, ce n'est sans doute pas une date du calendrier alexandrin, c'est-à-dire le calendrier d'années bissextiles instauré par Auguste en 22 av. J.-C. [37], mais de l'ancien calendrier

29. Comparer les graphies dans les glossaires de Smith, *Liturgy*, p. 112 ; *id.*, *pHarkness*, p. 332-333 ; *id.*, *pBM* 10507, p. 175 ; Thissen, *Anchscheschonqi*, p. 100. Voir aussi l'étiquette de momie BM 24495 (Arlt, *Mumienschilder BM*, p. 90, pl. 51, n° 130).
30. Par ex. ÆIN 692 de Psônis, face A, l. 3 (Chauveau, *BIFAO* 91, 1991, p. 136-137, pl. 38, n° 2, ainsi que BM 20801 (Arlt, *Mumienschilder BM*, p. 67, pl. 38, n° 98).
31. Smith, *pHarkness*, p. 333.
32. *DemGl*, p. 329.
33. Pour le titre voir le chapitre 3.4.1.1.
34. El-Farag *et al.*, *MDAIK* 41, 1985, p. 2.
35. Stricker, *MDAIK* 37, 1987, p. 465-467 ; Goyon, *JSSEA* 13, 1983, p. 6-7 ; Leitz, *Tagewählerei*, p. 33.
36. Vleeming, *Short Texts* III, p. 272 (nos 1826-1827) ; repris dans *Trismegistos Texts* (TM 112248).
37. Hagedorn, Worp, *ZPE* 104, 1994, p. 244.

égyptien qui est resté en vigueur dans le contexte religieux[38] même après l'introduction du calendrier alexandrin pour la datation civile. L'inscription doit alors dater du 10 septembre de l'an 3 de notre ère.

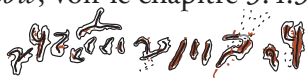
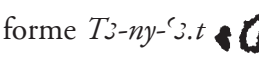
Le nom *Pa-tȝ-wnš(.t)* n'est pas répertorié dans le *DemNb*, où l'on trouve toutefois le nom féminin *Tȝ-wnš.t* [39]. Des noms formés avec les éléments *wnš* et *wnš.t* sont attestés à plusieurs reprises dans les ostraca inédits d'Athribis[40], voir aussi le commentaire de l'inscription n° 6.

Le mot *ḥm* « artisan », déterminé avec le signe du bois, est écrit de manière assez succincte, alors que dans pBM 10508 il est assorti de compléments phonétiques[41]. Le mot suivant ne peut guère être lu différemment que *nbw* « or », même si la graphie diverge un peu de celle à la fin de la ligne.

La préposition *r* entre *ḥm-nbw* et *Ḥr* étonne ; aussi faut-il peut-être comprendre ce trait oblique comme une erreur pour *n*.

Le déterminatif du faucon de *bỉk* est en partie gravé dans un trou ; le scribe semble d'ailleurs avoir hésité et retracé le début.

Pour le titre *ḥm-nbw r* (*sic*) *Ḥr pȝ bỉk-nbw*, voir le chapitre 3.4.3.1.

7. Le nom *Pa-tȝ-nyȝ-ʿȝ.t-tȝ-mw.t (?)*  [42] comporte le toponyme *Tȝ-nyȝ(.t)-ʿȝ.t* « Le Pieu d'amarrage/L'Embarcadère[43] » qui apparaît également sur l'ostracon inédit Athribis 2010.B.30+40, col. 2, l. 11, sous la forme *Tȝ-ny-ʿȝ.t*  . Un graffito de la carrière d'Al-Ḫazandāriya (الخزندارية), au pied du Ǧabal Šayḫ al-Harīdī[44], située en face de Ṭahṭa, à une trentaine de kilomètres au nord de Hout-Répit, nous renseigne que *Tȝ-nyȝ-ʿȝ.t*  [45] était le nom de cette localité, ou au moins de l'embarcadère de la carrière

38. *Ibid.*, p. 254. Pour l'utilisation continue du calendrier égyptien afin de calculer les mois de service des phylés de prêtres, voir Lippert, dans *ICDS* IX, p. 83-194.

39. *DemNb*, p. 1057.

40. *Pȝ-dỉ-tȝ-wnš.t* (oAthribis 2010.B.160, l. x+4 ; oAthribis 2010.B.48, col. 1, l. x+4 ?) ; *Tȝ-wnše.t* (oAthribis 2010.B.54, col. 2, l. x+3 ; oAthribis 2010.B.56, col. 2, l. x+2 ; oAthribis 2010.B.172, col. 2, l. 3). Voir aussi *Wnš-ỉwỉwe (?)* (oAthribis 2009.12, l. x+4).

41. Cf. la graphie dans le glossaire de Thissen, *Anchscheschonqi*, p. 97.

42. J'avais d'abord lu *Pa-tȝ-⌈s⌉ʿy(.t)-ʿȝ.t-tȝ-mw.t* ; je remercie G. Vittmann pour la correction.

43. Voir *DemGl*, p. 207, *s.v. nyȝ.t* « Pflock » et p. 208, *s.v. nʿy.t* « Pflock ; auch Anlegestelle ».

44. Vleeming, *Short Texts* I, p. 125-128 ; n° 153. Pour les liens entre cette inscription, la carrière et Hout-Répit voir le chapitre 3.4.1.1.

45. Fac-similé élaboré par l'auteur sur la base de l'estampage donnée par Spiegelberg, *ZÄS* 51, 1913, pl. III (l. 8) ; une autre attestation se trouve dans la même inscription, l. 2.

3

Présentation et analyse

3.1. Techniques des inscriptions et dessins sur les parois du spéos

Quoique le spéos ait été creusé dans une couche comparativement compacte de calcaire, ce qui a permis aux carriers d'excaver une salle de plus de 30 m^2 sans recourir à des piliers, la roche n'en demeure pas moins peu homogène et diverses difficultés sont apparues au moment de la finition de la façade et des parois. Il y existe en effet une couche contenant des nodules ovoïdes de silex (des « rognons ») de tailles variées, dont les plus grands peuvent mesurer jusqu'à 80 cm. Ce « lit » de silex se situe à peu près à 80/100 cm en dessous du plafond : trop durs pour être coupés nets et lissés, les nodules ont parfois été laissés dans la paroi d'où ils émergent plus ou moins. Toutefois, étant donné la hauteur de cette couche au-dessus du sol, ces nodules n'ont pas gêné la gravure ou la peinture des inscriptions. Cependant ce calcaire coquillier contenant aussi de nombreuses inclusions fossiles, des constellations de petits trous se sont formées sur les parois et la plupart des cavités naturelles dans la roche sont tapissées de minuscules cristaux [1]. Ces différents creux ont souvent été évités par les scribes de graffiti, la calcite plus dure que le calcaire se prêtant mal à la gravure. En outre, de nombreuses traces d'outils sont encore visibles sur les murs et le plafond, les ouvriers ayant semble-t-il renoncé à lisser les parois au-delà des éléments architecturaux décoratifs tels que les demi-colonnes de la façade ou les montants et linteaux des portes. Les tableaux préparés pour les graffiti de la façade ont pareillement été lissés, ce qui n'a toutefois pas

1. D'après la description de Klemm, Klemm, *Steine*, p. 170-171, 174, des carrières proches de Ǧabal Šayḫ al-Harīdī et Al-Salāmūnī, la calcification secondaire avec formation d'un « gazon » micro-cristallin dans toutes les cavités est caractéristique du calcaire poreux, fossilifère de la région.

suffi à éliminer toutes les traces d'outils. Comme on le voit, les conditions n'étaient pas idéales pour graver ou peindre des inscriptions sur les parois du spéos. Toutefois, un crépi de plâtre ne semble pas avoir été prévu, ou au moins il n'a finalement pas été executé.

Les techniques utilisées pour les inscriptions et dessins de la façade et de l'intérieur du spéos sont variées, mais on ne trouve des graffiti au sens propre du terme, c'est-à-dire des inscriptions gravées [2], que sur la façade. On relèvera que seuls les graffiti démotiques (nos 2, 3 et 5) portent encore des traces de peinture rouge ocre, aucune trace d'un tel traitement ne subsiste pour les deux inscriptions grecques gravées (nos 1 et 6). Seule une inscription de la façade (no 4), protégée par le léger surplomb du cadre de la fausse porte, est simplement peinte à l'ocre rouge, mais il n'est pas exclu qu'il y ait eu d'autres dipinti qui n'ont pas résisté aux intempéries.

À l'intérieur du spéos, toutes les inscriptions sont peintes sur la roche, sans traitement préalable de la paroi, sauf une seule fois où un lissage a été opéré [3]. La majorité des dipinti textuels sont noirs et ont été tracés à l'encre [4] ; en revanche, à une exception près qui pourrait être moderne [5], aucun des dessins n'a été réalisé à l'encre noire. Certains textes peints sont écrits avec des signes d'une taille comparable à ceux d'un papyrus [6], ils ont de toute évidence été tracés à l'aide d'un calame tandis que d'autres, comportant des lignes trop épaisses pour un calame, pourraient avoir été tracés au pinceau. Une partie non négligeable des inscriptions et tous les dessins peints en noir (à l'exception près mentionnée ci-dessus), ont été tracés au charbon, tantôt avec un morceau de charbon de bois, tantôt avec une branche brûlée à une extrémité [7]. Les dipinti au charbon de bois sont souvent mal conservés et peu visibles. Cela résulte d'une part de l'emploi d'un outil d'écriture rigide qui produit des traits discontinus sur la paroi inégale, « sautant » d'une aspérité du rocher à l'autre, d'autre part, la poudre de charbon n'adhérant pas très bien à la pierre, elle a facilement été enlevée par frottement. Au demeurant, la couleur du charbon de bois ne se distingue pas bien de celle de la patine laissée par la suie produite par des lampes à huile et des torches, laquelle s'est déposée de préférence sur les arêtes saillantes de la paroi. De ce fait, on pourrait avoir l'impression qu'il n'y a pas de dipinti de ce genre dans la deuxième salle, dont les parois

2. Nos 1-3 et 5-6.
3. No 26.
4. Nos 8-9, 14, 19, 26, 28-29, 31-32, 34, 36, 38, 42, 44-48, 52, 54 57, 60, 62-64, 66-67, 72, 80-106.
5. No 9.
6. Notamment les inscriptions nos 46, 48, 66, 80 et 81.
7. Nos 10, 12, 13, 15-17, 20-24, 27, 30, 49, 53, 59, 68, 71, 74-75, 77-79, peut-être aussi nos 55 et 64.

sont beaucoup plus noircies par la suie que celles de la première, toutefois cela n'est peut-être dû qu'aux conditions défavorables à leur découverte[8]. Pour être plus visibles, les dipinti écrits au charbon sont généralement plus larges que ceux inscrits à l'encre noire.

Une petite partie des dipinti textuels[9] et plusieurs dessins[10] sont tracés avec de l'ocre rouge, une inscription à l'encre noire est également encadrée de rouge[11], tandis qu'un seul texte est écrit avec de l'ocre jaune[12]. Pour la petite « stèle » n° 26, on a employé de l'encre noire et de l'ocre rouge et jaune. Ces deux derniers pigments ont aussi été utilisés pour décorer la corniche de la porte située entre les salles 1 et 2. Il est d'ailleurs probable que c'est au moment où l'on peignait cette dernière qu'une partie au moins de ces dipinti réalisés à l'ocre ont été faits : la plupart d'entre eux sont en effet tracés avec un pinceau épais, comme ceux que l'on utilisait pour peindre de larges surfaces. L'encre rouge à base d'ocre faisant aussi partie de l'équipement des scribes, certaines inscriptions rouges (*e.g.* n° 43) tracées avec un fin pinceau de roseau ou même un calame peuvent avoir été exécutées en dehors de ce contexte. La peinture rouge adhérant moins bien à la roche calcaire que l'encre noire, elle forme une sorte de croûte à la surface qui, quand elle est écaillée, ne laisse subsister qu'une faible rougeur délavée, à peine visible à l'œil nu. Aucun dipinto rouge n'a été découvert dans la deuxième salle.

Dans l'ensemble, on relève que plus de la moitié des dipinti se trouvent à une hauteur moyenne des parois, entre 1,40 m et 1,80 m au-dessus du sol, qui était aisément accessible à une personne debout ou légèrement penchée. Seules trois inscriptions sont situées au-dessous de 1,10 m, elles ont sans doute été faites par un scribe accroupi ou agenouillé, et 14 autres, situées entre 1,10 m et 1,40 m, ont probablement été écrites en position assise sur un tabouret ou penchée en avant. Toutefois, près d'un tiers des inscriptions se trouvent en hauteur, certaines même au-dessus de 2 mètres, elles doivent donc avoir été effectuées debout sur un tabouret ou tout autre support ; on est tenté d'en déduire la présence permanente de sièges ou de bancs dans le spéos. Pour la peinture de la corniche de la porte entre les salles 1 et 2 et l'exécution de l'inscription gravée sur le linteau du spéos, à plus de 3 mètres de hauteur, l'emploi d'une échelle ou d'un échafaudage était indispensable.

8. Avec Ahmed Amin, nous avons en effet pensé un instant avoir trouvé une ou même plusieurs inscriptions très larges au charbon sur le mur nord de la salle 2, mais même avec un traitement numérique des images, il s'est révélé impossible de les retrouver sur les photographies.
9. N^os^ 4, 7, 11, 25 (image et texte), 33, 35, 37, 39, 40, 43, 50, 51, 58, 61, 69, 73, 76.
10. N^os^ 25 (image et texte), 41, 56 et 65.
11. N° 63.
12. N° 70.

3.2. Langues et écritures des inscriptions

Le corpus des inscriptions démotiques, avec pas moins de soixante-quinze numéros, est le plus important du spéos ; à l'intérieur de celui-ci, on compte aussi désormais plusieurs inscriptions grecques, contrairement à ce qui avait été avancé par el-Farag *et al.* [13], qui n'en avaient repéré qu'une. Toutefois, il faut reconnaître que ces dernières, majoritairement écrites avec du charbon de bois, sont mal conservées et demeurent donc largement illisibles [14]. On notera qu'une inscription emploie concomitamment démotique et hiératique [15], une autre le démotique, le hiératique et les hiéroglyphes [16], et que trois inscriptions démotiques incluent un signe-*ʿnḫ* hiéroglyphique [17] ; les signes-*ʿnḫ* (?) écrits au début des inscriptions n^os^ 2 et 5 sont quant à eux plutôt hiératiques.

Comme l'avaient déjà signalé el-Farag *et al.* à propos de l'inscription n^o^ 86 [18], la paléographie des inscriptions démotiques indique qu'elles remontent à la fin de l'époque ptolémaïque ou à l'époque romaine. Les trois inscriptions datées de l'an 33 d'Auguste (an 3/4 apr. J.-C.) marquent le début de l'activité cultuelle du spéos [19] et donnent ainsi le *terminus ad et post quem*. Il serait intéressant de voir dans quelle mesure la forme des lettres grecques des deux inscriptions gravées sur la façade (n^os^ 1 et 6) pourrait permettre de préciser la date de leur ajout, mais n'étant pas moi-même épigraphiste grecque, je laisse à d'autres le soin de se prononcer sur ce point. Les dipinti grecs peints à l'intérieur emploient également des majuscules non ligaturées, à l'exception de l'inscription n^o^ 86b, écrite dans une cursive qui, autant que je puisse en juger, s'apparente à celle des papyrus datant du début de l'époque romaine.

13. El-Farag *et al.*, *MDAIK* 41, 1985, p. 2. La référence est faite à l'inscription n^o^ 104.
14. Au charbon de bois : n^o^ 74 ainsi que des parties des zones n^os^ 27(a), 53 et 59 et peut-être aussi n^o^ 10 ; à l'encre : n^os^ 84 et 86b ainsi que, peut-être, n^os^ 32 et 38.
15. N^o^ 90.
16. N^o^ 45.
17. N^os^ 64, 67 et 95.
18. El-Farag *et al.*, *op. cit.*, p. 2.
19. Voir les chapitres 3.3.2 et 4.2.

4

Synthèse

4.1. Le spéos comme œuvre pieuse d'une communauté

Dans l'idéologie égyptienne, le pharaon est en principe le seul à pouvoir interagir avec les dieux : initier la construction, la restauration et l'agrandissement des temples et veiller à leur entretien ainsi que subvenir aux besoins matériels des sanctuaires et de leurs personnels, afin que soit garanti le bon déroulement des offrandes, rituels journaliers, processions et autres festivités ; cette fonction constituait même une des charges royales les plus importantes. Accomplir ces actions pour les dieux était considéré comme essentiel pour le maintien de la Maât : la préservation du pays entier dans un heureux et paisible équilibre en dépendait [1]. Toutefois, au moins à partir de l'époque ptolémaïque, ces responsabilités ne sont plus toujours assumées par la Couronne, mais de plus en plus souvent par des particuliers et des associations [2]. Pour les ouvrages les plus importants, c'étaient principalement les stratèges des nomes et districts, membres des élites locales qui, lorsque l'administration royale n'accordait plus les moyens nécessaires, engageaient les travaux sur leurs fonds propres. Les inscriptions votives et les textes autobiographiques qui nous sont parvenus rappellent leurs œuvres pieuses pour des chapelles, pylônes, *dromoi* ou digues, voire des temples entiers. Ces évergètes peuvent agir seuls ou avec d'autres dédicants, parfois ils s'allient aussi à des associations religieuses [3]. Ces textes nous montrent en outre le dilemme que cette situation créait pour ces donateurs véritables : le modèle égyptien de la Maât ainsi que la loyauté envers le souverain, qu'ils représentaient au niveau local, exigeaient qu'ils maintiennent

1. Assmann, *Maʿat*[2], p. 200-212.
2. Pfeiffer, dans *ICGLE* XV, p. 80-81. Je remercie Stefan Pfeiffer de m'avoir fait profiter d'une version préliminaire de cet article ainsi que de sa disponibilité pour discuter de ce sujet avec moi. Pour les dédicaces de particuliers ayant trait aux travaux immobiliers dans les temples à l'époque lagide, voir Thiers, dans *Les régulations sociales*, p. 275-301.
3. Farid, *Inschriften der Strategen*.

la fiction qui faisait du pharaon celui qui agissait pour les dieux. Cependant, du point de vue de la politique régionale, il était également nécessaire de rendre public l'investissement financier personnel de ces hauts fonctionnaires, témoignage de leur piété envers les divinités locales, qui contribuait à asseoir leur position, ainsi que celle de leurs familles, dans les structures locales du pouvoir. Comme cela a été démontré par Stefan Pfeiffer[4], les moyens d'exprimer cet aspect double des dédicaces faites par un particulier, mais au nom du souverain, étaient multiples : la formule habituelle utilisée dans ce contexte pour les inscriptions grecques débute par ὑπὲρ βασιλέως/ὑπὲρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος .... « Pour le roi .../Pour l'empereur César ... ». Dans les inscriptions égyptiennes, en écriture démotique et/ou hiéroglyphique, les tentatives pour transposer cette idée sont plutôt rares et, du fait de l'absence de formule toute faite, hétérogènes : S. Pfeiffer[5] relève quatre traductions différentes. Une alternative était de compléter le texte de la dédicace démotique, qui ne mentionne que le donateur réel, par une scène d'offrande reprenant le schéma classique du pharaon devant les divinités en question[6].

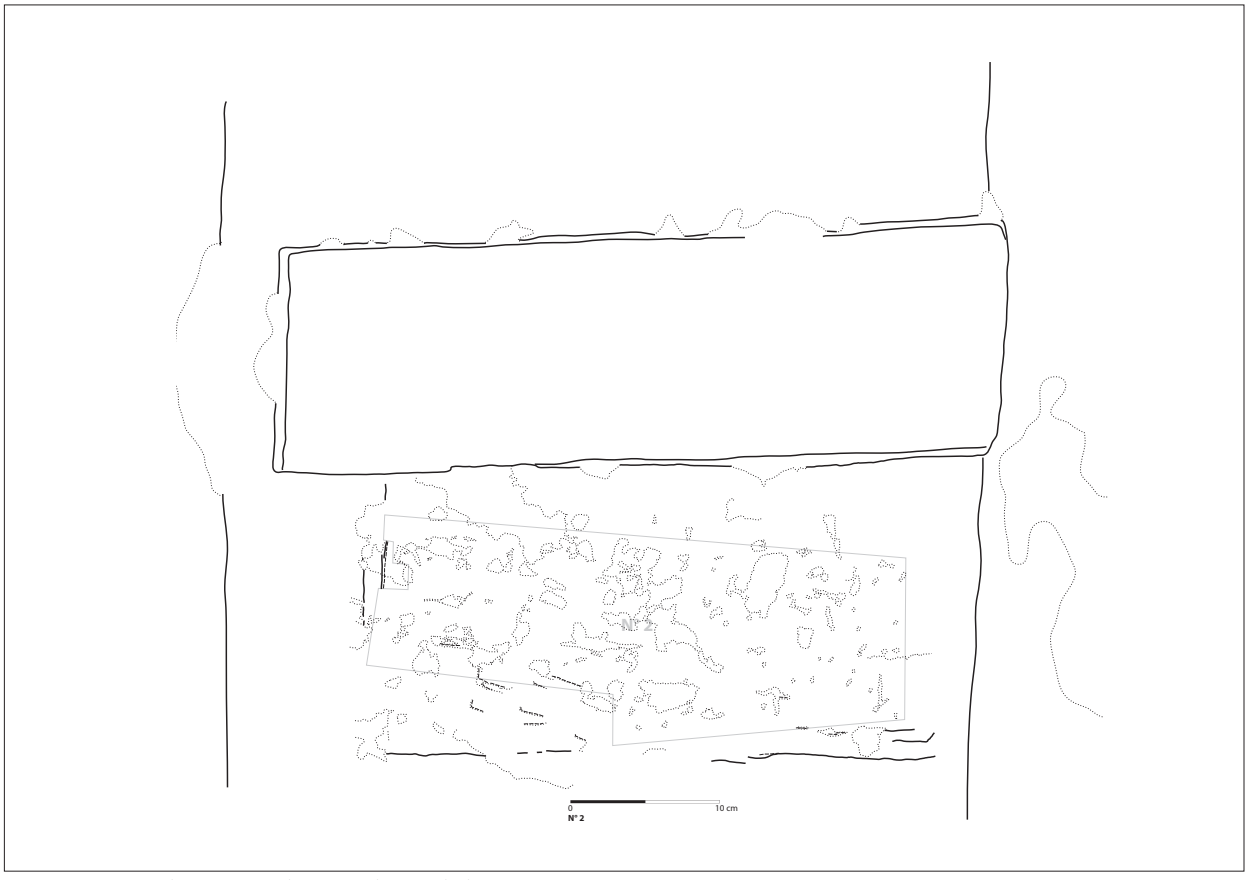
La dédicace de ce spéos à Hout-Répit s'est faite à un moment de l'histoire égyptienne où la reprise en main administrative du pays par le pouvoir romain a fait disparaître les stratèges indigènes, produits de l'élite locale et par conséquent bien intégrés au réseau social de leur district, mais aussi élevés dans les croyances spécifiques du terroir[7]. Il n'est donc pas étonnant que ces nouveaux hauts fonctionnaires de l'administration locale, désormais citoyens d'Alexandrie envoyés par le préfet pour une période limitée, et sans liens particuliers avec la région dont ils avaient la charge, ne figurent pas parmi les dédicants du spéos. En revanche, l'inscription votive principale (n° 5) met en valeur la contribution collective des membres de quatre associations religieuses. Même s'il y avait peut-être encore d'autres associations, telle une association de femmes pour Triphis, cela correspondait sans doute déjà à une bonne partie de la classe moyenne et des couches les plus aisées de la petite ville de Hout-Répit[8]. À cela il fallait probablement ajouter les contributions plus élevées de certaines personnes, sans doute aussi membres d'associations, qui leur donnaient droit à des dédicaces personnelles mentionnant leurs noms. Les titres que portent plusieurs d'entre eux correspondent à ceux qui autrefois semblent avoir été réservés au stratège et à sa famille : il s'agit alors selon toute vraisemblance de la classe supérieure.

4. Pfeiffer, dans *ICGLE* XV, p. 80-87.
5. Pfeiffer, dans *ICGLE* XV, p. 84.
6. Voir par exemple Vleeming, *Short Texts* I, n° 148 (stèle Prague, publiée par Farid, *MDAIK* 47, 1991 = *Mél. Kaiser*, p. 108-112), n° 157 (stèle Caire JdE 55941, voir aussi chapitre 3.4.1.1), n° 159 (MME 1970 : 2 (Wångstedt, *Mél. Lüddeckens*, p. 271-273), n° 161 (Caire CG 31092, Spiegelberg, *DemDenkm* I, p. 23), n° 162 (stèle Caire CG 31093, Spiegelberg, *DemDenkm* I, p. 24) et n° 164 (stèle Caire CG 50045, Spiegelberg, *DemDenkm* III, p. 17).
7. Voir ci-dessus, chapitre 3.4.1.1, sous *mr-mšʿ pȝ bȝk* et 3.4.4.1, sous *sḫn*.
8. Voir l'étude de Monson, *AncSoc* 36, 2006, p. 223-228 sur le niveau estimé, sur la base des cotisations, des revenus de membres d'associations religieuses.



© Photo : projet « Athribis », univ. de Tübingen, 2008

Fig. 21. L'encoche rectangulaire au-dessus de l'inscription nº 2.



© Dessin : Lippert

Fig. 22. L'encoche rectangulaire au-dessus de l'inscription nº 2.

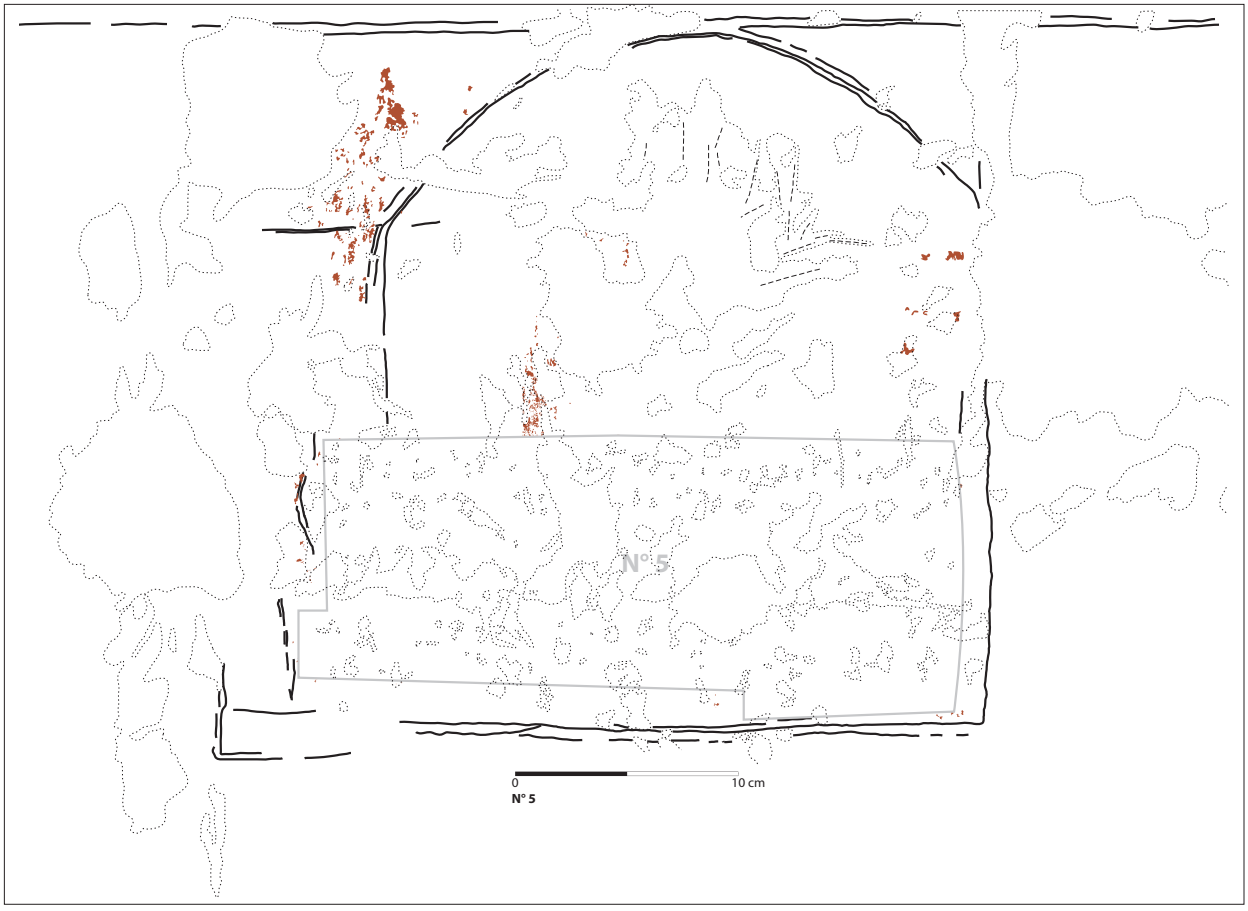
Aucune inscription votive du spéos ne semble correspondre aux schémas susmentionnés pour figurer le rôle idéel du souverain comme promoteur de la fondation du temple. Cependant, on ne peut pas en conclure que c'est une omission par dépit. En effet, l'inscription n° 2 aurait pu, à l'origine, avoir été accompagnée d'une scène d'offrande du pharaon devant les dieux : il se serait agi d'un relief, sculpté dans une pierre plus fine que celle du *gebel*, encastré dans l'encoche rectangulaire au-dessus, mais aujourd'hui perdu (voir fig. 5, 21 et 22). Le format oblong de la concavité rectangulaire aurait permis l'insertion d'un tableautin d'environ 13 cm sur 46 cm où le pharaon et les cinq divinités dénommées dans l'inscription, Min, Horus Senedjem-ib, Triphis, Kolanthès et Haroëris (sous forme de faucon, d'homme hiéracocéphale ou les deux) auraient pu trouver leur place.

En revanche, il est moins certain qu'il y ait eu une représentation au-dessus de l'inscription n° 5 qui a été gravée dans la partie inférieure d'un pourtour en forme de stèle cintrée (fig. 23 et 24). Même si ce champ supérieur est aujourd'hui endommagé au centre par des coups de burin, on ne distingue pas la moindre trace d'un relief, seules quelques traces de peinture rouge subsistent çà et là. Par ailleurs, la présence de plusieurs creux naturels, assez larges, aurait nécessité de procéder à un remplissage de plâtre avant de pouvoir y inciser ou peindre une scène d'offrande, et il est loisible d'imaginer que celle-ci, qui n'aurait comporté que deux figures au maximum, soit tombée avec ce plâtre.



© Photo : projet « Athribis », univ. de Tübingen, 2017

Fig. 23. Le pourtour en forme de stèle cintrée de l'inscription n° 5.



© Dessin : Lippert

Fig. 24. Le pourtour en forme de stèle cintrée de l'inscription n° 5.

Andrew Monson explique l'attraction qu'exerçaient les associations religieuses par le modèle des « *trust networks* », « réseaux de confiance » : le système de cotisations mensuelles et d'amendes pour des comportements qui transgressent les normes sociales et morales évinçait ceux qui manquaient de sérieux et qui s'étaient révélés peu fiables[9]. Cela renforçait le sentiment de confiance entre les membres confirmés, et en même temps faisait de l'affiliation à une telle association une marque enviée de respectabilité aux yeux des personnes extérieures. Il est alors tout naturel que ces « hommes de bien » de Hout-Répit se soient réunis pour mettre en commun leurs fonds pour une « *joint-venture* » pieuse qui faisait sans doute la fierté de toute la communauté. Conformément à cette dimension collective de la dédicace du spéos, ce n'est pas uniquement le bénéficiaire principal, Haroëris, qui est invoqué dans les inscriptions votives, mais l'ensemble des divinités vénérées à Hout-Répit.

9. Monson, *AncSoc* 36, 2006, p. 229-238.

4.2. L'intégration d'Haroëris dans les cultes de la région d'Akhmîm

Parmi les lieux de culte d'Haroëris en Haute Égypte, celui de Kôm Ombo est évidemment le plus connu, notamment du fait de la bonne conservation du temple double qu'il y partageait avec Sobek [10]. À travers les textes de ce dernier, on apprend aussi des éléments importants de la théologie d'Haroëris à Qous, deuxième grand centre de culte dont il bénéficiait dans la Vallée du Nil [11] ; ces informations peuvent être complétées par celles fournies par les monuments découverts à cet endroit [12]. Haroëris apparaît également à Coptos, où il est parfois associé à Min, sans doute largement à cause de la proximité géographique, cette localité étant située à seulement douze kilomètres de Qous : dans sa thèse, A. Tillier mentionne à cet égard les statues Turin 3027 [13] et Le Caire CG 70031(+Louxor RT31/3/64/1) [14].

D'après A. Tillier, ce serait avant tout cette identification entre Min le Coptite et Haroëris qui aurait conduit son pendant akhmîmique à suivre le même chemin [15] : ainsi, une longue titulature mentionnant des prêtrises de Thèbes et de Qous, datant de la fin de la XXX^{e} dynastie [16], constituerait la première – et probablement la seule – attestation explicite d'Haroëris en tant que dieu d'Akhmîm, nommé « Haroëris, seigneur de Qous, seigneur d'Akhmîm » (*Ḥr-wr nb Kks.t* (*sic*) *nb Ỉpw*). Elle cite aussi un tableau de la procession géographique de la première porte sud du temple de Coptos [17] : dans cette procession, qui remonte au règne de Caligula, le dieu local choisi pour réceptionner la 9^{e} province de Haute Égypte et ses produits est Haroëris « seigneur de Haute Égypte », une épithète spécifique d'Haroëris de Qous, qui implique qu'on percevait non seulement un lien entre ce dieu et Min de Coptos, mais aussi avec Min d'Akhmîm.

10. Voir Gutbub, *Textes fondamentaux*.
11. La documentation a été rassemblée par Tillier, *Haroéris* (thèse doctorale inédite).
12. En janvier 2019 et en janvier 2020, la *Mission archéologique franco-égyptienne de Qus*, dirigée par Anaïs Tillier et Ali Abdelhalim Ali, y a mené des missions de terrain (voir https://qus.hypotheses.org/ et https://www.ifao.egnet.net/recherche/archeologie/qous/).
13. *Urk.* IV, p. 1187-1188.
14. Guermeur, *BIFAO* 103, 2003, p. 281-289 ; 292-295.
15. Tillier, *MDAIK* 72, 2016, p. 245.
16. Bietak, Reiser-Haslauer, *Grab des ʿAnch-Hor* II, p. 276 (G 79). Malheureusement, la publication ne contient pas de photographie de cette inscription, ainsi rendant la vérification de la lecture impossible. L'attestation n'est pas répertoriée dans *LGG* III, col. 580a-c, *s.v. Nb-Ỉpw*.
17. Traunecker, *Coptos*, 1992, p. 90-91 (scène n^{o} 8).

5

Glossaires et indices

5.1. Mots démotiques

ɜyḳ	fête d'inauguration	86a.32
ɜḫ	champ	5.5
ɜḫ.t	saison *akhet*	
	dans « mois 1 de la saison *akhet* (= Thot) »	2.2 ; 5.6 ;
	dans « mois 2 de la saison *akhet* (= Phaophi) »	86a.32
ɜḳnyn	ἀκόνιον (?), remède en forme de poudre, notamment pour les yeux (?)	
dans : *na ɜḳnyn*	dans l'expression « ceux de(l') *akonion* (?) »	86a.2
ỉw	élément du circonstanciel	
ỉw=f	avec suffixe de la 3e p. s. m.	58a.4
ỉw	élément du Futur III	
ỉw=f	avec suffixe de la 3e p. s. m.	58c.16
ỉbd-1-ɜḫ.t	mois 1 de la saison *akhet* (= Thot)	2.6 ; 5.6
ỉbd-2-ɜḫ.t	mois 2 de la saison *akhet* (= Phaophi)	86a.32
ỉrm	et	2.3, 4 (bis) ; 5.5, 7 ; 7.2, 4,5,6 (bis) ; 31.3 ; 36.ˈ2ˈ (?) ; 86a.2 ; 96.4 ; 103.5 ; 106.ˈ3ˈ
var. *n(?).ỉrm*		2.5

ꜥ.wy	maison	
dans *Pꜣ-ꜥ.wy-(n-)Rpy.t*	dans le toponyme « La maison (de) Répit »	2.2 ; 5.3 ; 43.4
ꜥꜣ	grand	2.1 (bis), 2, 6 ; 4.1 ; 5.1 (bis), 2, 3, 6 ; 43.3 ; 58a.ꜞ3ꜟ (?) ; 72.ꜞ3ꜟ (?) ; 76.ꜞ3ꜟ ; 90.1, 2
var. *ꜥꜣ{.t}*		2.1
var. *ꜥꜣ*	(hiératique)	45.ꜞ4ꜟ ; 90.2
ꜥꜣ.t	*fém.*	2.1 ; 5.1 ; 31.ꜞ1ꜟ
ꜥnḫ	vivre	43.1 ; 58a.1
var. ꜥnḫ	(hiéroglyphique)	64b.1 ; 67.2 ; 95.3
ꜥnḫ	vie	2.3 ; 5.4 ; 7.3 ; 54.2 ; 58b.9 ; 58c.ꜞ14ꜟ (?) ; 90.5 ; 102.2 ; 103.3 ; 106.2
var. **ꜥnḫ**	(hiéroglyphique)	2.1 ; 5.1
ꜥš	lire	36.4 ; 58c.16
=w	suffixe possessif 3e p. pl.	86a.1
wꜥ	un, unique	
dans *wꜥ sp*	dans « en une fois, ensemble »	2.6
dans *nb wꜥ*	dans l'épithète « seigneur unique »	19.2 (?)
wꜥb	prêtre	
dans *mr-wꜥb(.w)-Sḫmy(.t) Tꜣ-Rpy[.t]*	dans le titre « chef-des-prêtres-*ouâb*-de-Sekhmet de Triphion »	54.3
bꜣk	servant	
dans *bꜣk n pꜣ bỉk*	dans le titre « servant du faucon »	2.5
bꜣk.w	*pl.*	5.ꜞ4ꜟ
bỉk	faucon	5.2 ; 7.1 ; 58c.ꜞ11ꜟ (?) ; 63.ꜞ2ꜟ ; 66.2 [1] ; 90.2
dans *bꜣk n pꜣ bỉk*	dans le titre « servant du faucon »	2.5
dans *bỉk-nbw*	dans l'épithète « faucon d'or »	2.6

1. S'il ne s'agit pas de l'anthroponyme *Pꜣ-bỉk* « Pbêkis ».

dans *mr-msˁ (n) pꜣ bỉk*	dans le titre « général du faucon »	2.4
dans *ḥˁ(m)-ḫl.w (n) pꜣ bỉk*	dans le titre « page du faucon »	2.6
dans *ḫl (n) pꜣ bỉk*	dans le titre « valet du faucon »	2.7 ; 5.4 (?)
dans *tꜣ s.t (n) pꜣ bỉk*	dans le toponyme « La place du faucon »	96.3 ; 102.2 ; 103.2 ; 106.ˈ1ˈ
var. *bỉ‹k›*		2.2
bỉk(.w)	*pl.*	
dans *tꜣ ḥw.t n nꜣ nṯr.w nꜣ bỉk(.w)*	dans le toponyme « le temple des dieux-faucon(s) »	86a.33

by	ba	43.1, 2 ; 58a.1, 3
btꜣ	détester	14.ˈ1ˈ (?)
bd.t	amidonnier	5.5 (?)
pꜣ	le (article défini masculin singulier)	2 (passim) ; 3.1 ; 4.1 ; 5 (passim) ; 7.1, 4 ; 36.4 (bis) ; 37.2 ; 43.3, 4 ; 54.3 ; 58c.ˈ11ˈ (?), 16 ; 63.ˈ2ˈ ; 66.2 (bis) ; 70.1 ; 76.ˈ3ˈ ; 86a.9,ˈ27ˈ (?) ; 96.3 ; 102.2 ; 103.2 ; 106.1
var. p(ꜣ)	(hiératique)	90.1, 2 (bis)
var. p(ꜣ)	(hiéroglyphique)	45.4 (bis)
pꜣy (probablement pour *pꜣ*)	ce (article démonstratif masculin singulier)	2.2, 4, 7
pꜣy=f	son (article possessif masculin singulier avec suffixe de la 3e p. m. s.)	7.5 (?), 6 (?) ; 43.1, 2, 3 ; 58a.1, 3 ; 72.ˈ3ˈ (?) ; 86a.8, 11
pꜣy=w	leur (article possessif masculin singulier avec suffixe de la 3e p. pl.)	86a.3 (?)
pr	maison	
dans *pꜣ pr (n) nꜣ ḏr.(w)t*	dans le toponyme « la maison des rapace(s) »	86a.33
dans *pr* (*sic*) *n msˁ*	(graphie fautive pour *ḫry n msˁ* ?)	100.ˈ1ˈ
=f	suffixe possessif 3e p. s. m.	14.1 ; 27c.1 ; 28.1 ; 43.4 ; 50.ˈ1ˈ ; 54.1 ; 58a.ˈ5ˈ ; 63.ˈ2ˈ ; 64a.ˈ1ˈ ; 68.[[1]], 1 ; 72.1 ; 76.1 ; 77.1 ; 85.1 ; 88.1 ; 89.ˈ2ˈ (?) ; 93.1 ; 94.2 ; 96.1

(m-)bɜḥ	devant	19.1 ; 27b.1 ; 27c.1 ; 27d.2 (?) ; 28.1 ; 43.4 ; 54.1 ; 58b.ʳ6ˡ ; 63.ʳ2ˡ ; 68.1 ; 72.1 ; 76.2 ; 77.1 ; 85.ʳ1ˡ ; 86a.1 ; 93.2 ; 94.3 ; 96.2 ; 105.1
mn	demeurer	19.1 ; 27c.1 ; 28.1 ; 54.1 ; 58b.ʳ6ˡ ; 63.ʳ2ˡ ; 64a.ʳ1ˡ ; 68.ʳ1ˡ ; 72.1 ; 76.1 ; 77.1 ; 85.1 ; 86a.1 ; 88.1 ; 93.1 ; 96.2 ; 105.1
mr	préposé, chef	
dans *mr-wʿb(.w)-Sḫmy(.t) Tɜ-Rpy[.t]*	dans le titre « chef-des-prêtres-*ouâb*-de-Sekhmet de Triphion »	54.3
dans *mr-mšʿ (n) pɜ bỉk*	dans le titre « général du faucon »	2.4
mšʿ	armée, foule	
dans : *mr-mšʿ (n) pɜ bỉk*	dans le titre « général du faucon »	2.4
dans : *ḫry n mšʿ*	dans le titre « supérieur de l'armée/la foule (?) »	98.1 ; 99.ʳ1ˡ
var. *pr* (*sic*) *n mšʿ*	(graphie fautive pour *ḫry n mšʿ* ?)	100.ʳ1ˡ
mtw=	appartenant	
mtw=f	appartenant à lui	31.ʳ3ˡ (?) ; 36.ʳ3ˡ (?) ; 96.4 ; 103.5 ; 106.3
mtw=s	appartenant à elle	58b.10 (?)
mtw=w	appartenant à eux	7.7 ; 86a.2 ; 105.4
mtw=	élément du conjonctif	
mtw=f	avec suffixe de la 3e p. s. m.	58a.4
n	à	58b.9
n=w	avec suffixe de la 3e p. pl.	102.2 (?)
n	dans, en	2.2 ; 86a.31 (?)
n	particule du génitif	86a.33 (bis) ; 102.1, 2
n	c'est-à-dire (< *ỉn*)	86a.2 (?)
=n	suffixe de la 1ère p. pl.	27d.3 (?) ; 105.1

6

Bibliographie

Abd el-Al *et al.*, *Stèles Kom Abu Bellou*
Abd el-Hafeez Abd el-Al, Jean-Claude Grenier, Guy Wagner, *Stèles funéraires de Kom Abu Bellou*, Édition Recherches sur les Civilisations, Mémoire 55, Paris, 1985.

Abul-Yazid *et al.*, dans *Athribis* V
Mohamed Abul-Yazid, Sayed Hammam, Sayed Abderrahman, Alaa el-Qadi, « Excavations in the Temple of Repit at Athribis in the 1980s », dans Müller *et al.* (éd.), *Athribis* V, p. 427-436.

Adrom, *LingAeg* 12, 2004
Faried Adrom, « Der Gipfel der Frömmigkeit », *LingAeg* 12, 2004, p. 1-20.

Agut-Labordère, Chauveau, *Héros, magiciens et sages*
Damien Agut-Labordère, Michel Chauveau, *Héros, magiciens et sages oubliés de l'Égypte ancienne*, Paris, 2011.

Altenmüller, *s.v.* « Chemmis B. in Unterägypten », dans *LÄ* I
Hartwig Altenmüller, *s.v.* « Chemmis B. in Unterägypten », dans W. Helck, W. Westendorf (éd.), *Lexikon der Ägyptologie* I, Wiesbaden, 1975, col. 921-922.

Amelineau, *Géographie*
Émile Amelineau, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, Paris, 1893.

Arlt, *Mumienschilder BM*
Carolin Arlt, *Deine Seele möge leben für immer und ewig. Die demotischen Mumienschilder im British Museum*, SD 10, Louvain, 2011.

Armoni, *Basilikos grammateus*
Charikleia Armoni, *Studien zur Verwaltung des ptolemäischen Ägypten: das Amt des Basilikos Grammateus*, ANWAW, PapCol 36, Paderborn, 2012.

Arnold, ^{2}*Ägyptische Baukunst*
Dieter Arnold, *Lexikon der ägyptischen Baukunst*, Düsseldorf, Zurich, 1997 (2e éd.).

Assmann, ^{2}*Ma'at*
Jan Assmann, *Ma'at. Gerechtigkeit und Unsterblichkeit im Alten Ägypten*, Munich, 1995 (2e éd.).

Aubourg, Zignani, *BIFAO* 100, 2000
Éric Aubourg, Pierre Zignani, « Espace, lumière et composition architecturale au temple d'Hathor à Dendara. Résultats préliminaires », *BIFAO* 100, 2000, p. 47-77.

Audouit, *CdE* 91, 2016
Clémentine Audouit, « La chauve-souris et ses usages en Égypte ancienne », *CdE* 91, 2016, p. 14-40.

Aufrère, *Univers minéral*
Sidney Aufrère, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, BiEtud 105, Le Caire, 1991.

Bagnall, Rathbone (éd.), *Egypt from Alexander*
Roger S. Bagnall, Dominic W. Rathbone (éd.), *Egypt from Alexander to the Early Christians. An Archaeological and Historical Guide*, Londres, 2004.

Bardinet, *GöttMisz* 170, 1999
Thierry Bardinet, « La mouche et l'abeille : l'utilisation de la propolis d'après les textes médicaux de l'Égypte pharaonique », *GöttMisz* 170, 1999, p. 11-23.

Bardinet, *Médecins*
Thierry Bardinet, *Médecins et Magiciens à la cour du pharaon*, Paris, 2018.

Baumann, *Schatzkammern*
Stefan Baumann, *Schatzkammern. Ihre Dekoration und Raumkonzeption in ägyptischen Tempeln der griechisch-römischen Zeit*, SSR 19, Wiesbaden, 2018.

Bidot, Biotti, *Journal français d'ophtalmologie* 39, 2016
Samuel Bidot, Damien Biotti, « "Migraine ophtalmique" ou migraine avec aura visuelle », *Journal français d'ophtalmologie* 39, 2016, p. 554-559. https://www.em-select.com/showarticle-file/1066693/main.pdf

Bierbrier, [4]*Who Was Who*
Morris L. Bierbrier, *Who Was Who in Egyptology*, Londres, 2012 (4e éd.).

Bietak, Reiser-Haslauer, *Grab des ʿAnch-Hor* II.
Manfred Bietak, Elfriede Reiser-Haslauer, *Das Grab des ʿAnch-Hor* II, UZKÖAI 5, Vienne, 1982.

Böttcher *et al.*, *Athribis* IX
Susan Böttcher, Christian Leitz, Daniela Mendel, *Athribis* IX. *Fassade, Räume A und B und Blöcke*, Temples, Le Caire, 2025.

von Bomhard, *ENiM* 5, 2012
Anne-Sophie von Bomhard, « Ciels d'Égypte. Le "ciel du sud" et le "ciel du nord" », *ENiM* 5, 2012, p. 73-102.

Bommas, *Mythisierung*
Martin Bommas, *Die Mythisierung der Zeit. Die beiden Bücher über die altägyptischen Schalttage des magischen pLeiden I 346*, GOF 4, Reihe Ägypten 37, Wiesbaden, 1999.

Borghouts, *pLeiden I 348*
Joris F. Borghouts, *The Magical Texts of Pap. Leiden I 348*, OMRO 51, Leyde, 1971.

Boswinkel, Pestman, *Textes grecs, démotiques et bilingues*
Ernst Boswinkel, Pieter W. Pestman, *Textes grecs, démotiques et bilingues*, P.L.Bat. 19, Leiden, 1978.

Boud'hors *et al.*, *BIFAO* 121, 2021
Anne Boud'hors, Delphine Dixneuf, Ivan Guermeur, Christian Leitz, Sandra Lippert, Marcus Müller, Carolina Teotino, Naïm Vanthieghem, « Les dépotoirs à tessons de Hout-Répit/Atripé et leur matériel inscrit. Rapport préliminaire (mission 2019/2020) », *BIFAO* 121, 2021, p. 69-145.

Bowman, Rathbone, *JRS* 82, 1982
Alan K. Bowman, Dominic Rathbone, « Cities and Administration in Roman Egypt », *JRS* 82, 1982, p. 107-127.

Bresciani, *SCO* 9, 1960
Edda Bresciani, « Due Stele Demotiche del Museo del Cairo », *SCO* 9, 1960, p. 119-126.

Brinkmann (éd.), *Sahure*
Vinzenz Brinkmann (éd.), *Sahure. Tod und Leben eines großen Pharao. Eine Ausstellung der Liebieghaus Skultpurensammlung, Frankfurt am Main. 24. Juni bis 28. November 2010*, Munich, 2010.

Brugsch, *DG*
Heinrich Brugsch, *Dictionnaire géographique de l'ancienne Égypte contenant par ordre alphabétique la nomenclature comparée des noms propres géographiques qui se rencontrent sur les monuments et dans les papyrus notamment les noms des préfectures et de leurs chefs-lieux, des temples et sanctuaires, des villes, bourgs et nécropoles, des mes, du Nil et des ses embouchures, des lacs, marais, canaux, bassins et ports, des vallées, grottes, montagnes, des îles et îlots, etc.*, Leipzig, 1879.

Brugsch, *DG Suppl.*
Heinrich Brugsch, *Dictionnaire géographique de l'ancienne Égypte. Supplément*, Leipzig, 1880.

Brunner-Traut, *NAWG*, 1965, Nr. 7
Emma Brunner-Traut, « Spitzmaus und Ichneumon als Tiere des Sonnengottes », *NAWG*, 1965, Nr. 7, p. 123-163.

Brunner-Traut, *s.v.* « Chenti-irti », dans *LÄ* I
Emma Brunner-Traut, *s.v.* « Chenti-irti », dans W. Helck, W Westendorf (éd.), *Lexikon der Ägyptologie* I, Wiesbaden, 1975, col. 926-930.

Brunner-Traut, Brunner, *Ägyptische Sammlung Tübingen*
Emma Brunner-Traut, Hellmut Brunner, *Die Ägyptische Sammlung der Universität Tübingen*, Mayence, 1981.

Budge, *Fetish to God*
Wallis A. E. Budge, *From Fetish to God in Ancient Egypt*, Londres, 1934.

Calderini, *Dizionario*
Aristide Calderini, *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano*, Le Caire, 1935.

Caminos, dans *Homm. Korostovtsev*
Ricardo R. Caminos, « A Passport to the Beyond: Papyrus British Museum 10194 », dans E. E. Kormisheva (éd.), *Ancient Egypt and Kush. In Memoriam Mikhail A. Korostovtsev*, Moscou, 1993, p. 104-123.

Carlotti, *CahKarn* 10, 1995
Jean-François Carlotti, « Quelques réflexions sur les unités de mesure utilisées en architecture à l'époque pharaonique », *CahKarn* 10, 1995, p. 127-139.

Cauville, *BIFAO* 90, 1990
Sylvie Cauville, « Les inscriptions dédicatoires du temple d'Hathor à Dendara », *BIFAO* 90, 1990, p. 83-114.

Cauville, Devauchelle, *BIFAO* 84, 1984
Sylvie Cauville, Didier Devauchelle, « Les mesures réelles d'Edfou », *BIFAO* 84, 1984, p. 23-34.

Cenival, *Associations religieuses*
Françoise de Cenival, *Les associations religieuses en Égypte d'après les documents démotiques*, BiEtud 46, Le Caire, 1972.

Cenival, *RdE* 37, 1986
Françoise de Cenival, « Comptes d'une association religieuse thébaine datant des années 29 à 33 du roi Amasis (P. Démot. Louvre E 7840 Bis) », *RdE* 37, 1986, p. 13-29.

Černý, *Community*[3]
Jaroslav Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, BiEtud 50, Le Caire, 2004 (3e éd.).

Chassinat, *Papyrus médical copte*
Émile Chassinat, *Un papyrus médical copte*, MIFAO 32, Le Caire, 1921.

Chauveau, *BIFAO* 91, 1991
Michel Chauveau, « Les étiquettes de momies de la "Ny Carlsberg Glyptotek" [Ét. Carlsberg 1-17] », *BIFAO* 91, 1991, p. 135-146, pl. 38-45.

Chauveau, dans *Perspectives on Panopolis*
Michel Chauveau, « Rive droite, rive gauche. Le nome panopolite au IIe et IIIe siècles de notre ère », dans A. Egberts, B. Muhs, J. van der Vliet (éd.), *Perspectives on Panopolis : An Egyptian Town form Alexander the Great to the Arab Conquest*, P.L.Bat. 31, Leyde, 2002, p. 45-54.

Chauveau, *RdE* 37, 1986
Michel Chauveau, *RdE* 37, 1986, « Les cultes d'Idfa à l'époque romaine », *RdE* 37, 1986, p. 31-43, pl. 5-8.

Chauveau, *RdE* 50, 1999
Michel Chauveau, « Un stratège indigène contemporain de la dernière Cléopatre », *RdE* 50, 1999, p. 272-274.

Chrysikopoulos, Goyon, *CdE* 84, 2009
Vassilis I. Chrysikopoulos, Jean-Claude Goyon, « Un témoin inédit des œuvres pieuses de l'empereur Tibère à Létopolis de Basse-Égypte », *CdE* 84, 2009, p. 122-135.

Clarysse, dans *ICDS* II
Willy Clarysse, « Greek Loan-Words in Demotic », dans S. V. Vleeming (éd.), *Aspect of Demotic Lexicographie. Acts of the Second International Conference for Demotic Studies. Leiden, 19-21 September 1984*, SD 1, Louvain, 1987, p. 9-33.

Clarysse, Van der Veken, *Eponymous Priests*
Willy Clarysse, Griet Van der Veken, *The Eponymous Priests of Ptolemaic Egypt*. P.L.Bat. 24, Leyde, 1983.

Claude, dans *Cultes et textes sacrés*
Marion Claude, « Le culte des faucons sacrés dans la 9e province de Haute Égypte : pratiques rituelles et échanges cultu(r)els », dans M. Claude, A. Fernandez Pichel (éd.), *Cultes et textes sacrés dans l'Égypte tardive. Diffusion, circulation et adaptation*, RAPH 46, Le Caire, 2023, p. 25-80.

Claude, Lippert, *BIFAO* 118, 2018
Marion Claude, Sandra Lippert, « La table d'offrande Louvre D 69 : un monument pour "faire venir le *ba* au corps" », *BIFAO* 118, 2018, p. 47-81.

Costumbrado, Ng, Ghassemzadeh, dans *StatPearls*, 2020
John Costumbrado, Daniel K. Ng, Sassan Ghassemzadeh, « Gonococcal Conjunctivitis », dans *StatPearls* (publication en ligne), Treasure Island, FL, 2020. Dernière mise à jour : 27/04/2020. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK459289/

Crum, *CD*
Walter E. Crum, *A Coptic Dictionary*, Oxford, 1939.

Cruz-Uribe, Farid, *JSSEA* 27, 1997
Eugene Cruz-Uribe, Adel Farid, « A New Look on an Ancient Graffito », *JSSEA* 27, 1997, p. 27-33.

Daressy, *CGC Textes et dessins magiques*
Georges Daressy, *Catalogue général des Antiquités Egyptiennes du Musée du Caire. Nos 9401-9449. Textes et dessins magiques*, Le Caire, 1903.

Davies, *Hibis* III
Norman de Garis Davies, *The Tempel of Hibis in el-Khargeh Oasis* III. *The Decoration*, PMMA 17, New York, 1953.

von Deines, Westendorf, *Wb med. Texte*
Hildegard von Deines, Wolfhart Westendorf, *Wörterbuch der medizinischen Texte*. Grundriß der medizinischen Texte 7, Berlin, 1961.

De Meulenaere, *BIFAO* 55, 1955
Herman De Meulenaere, « Quatre noms propres de Basse Époque », *BIFAO* 55, 1955, p. 141-148.

De Meulenaere, *BiOr* 48.3/4, 1991
Herman De Meulenaere, Compte rendu de H.J. Thissen, *Die demotischen Graffiti von Medinet Habu*, *BiOr* 48.3/4, 1991, p. 465-467.

DemGl
Wolja Erichsen, *Demotisches Glossar*, Copenhague, 1954.

DemNb
Erich Lüddeckens (dir.), *Demotisches Namenbuch*, Band 1, Lieferung 1-17, Wiesbaden, 1980-2000.

DemNb, Nachträge
Günter Vittmann, *Demotisches Namenbuch*, Band 1, Lieferung 18: *Namen-Indizes, Verzeichnis der bibliographischen Abkürzungen, Publikationen und Quellen sowie Korrekturen und Nachträge*, Wiesbaden, 1980-2000.

Depauw, Vandorpe, *CdE* 72, 1997
Mark Depauw, Katelijn Vandorpe, « A Ptolemaic Letter on Looters. The Demotic Papyrus Gieben 1 », *CdE* 72, 1997, p. 229-241.

7

Plans, vues d'ensemble et planches de fac-similés

7.1. Plans du spéos

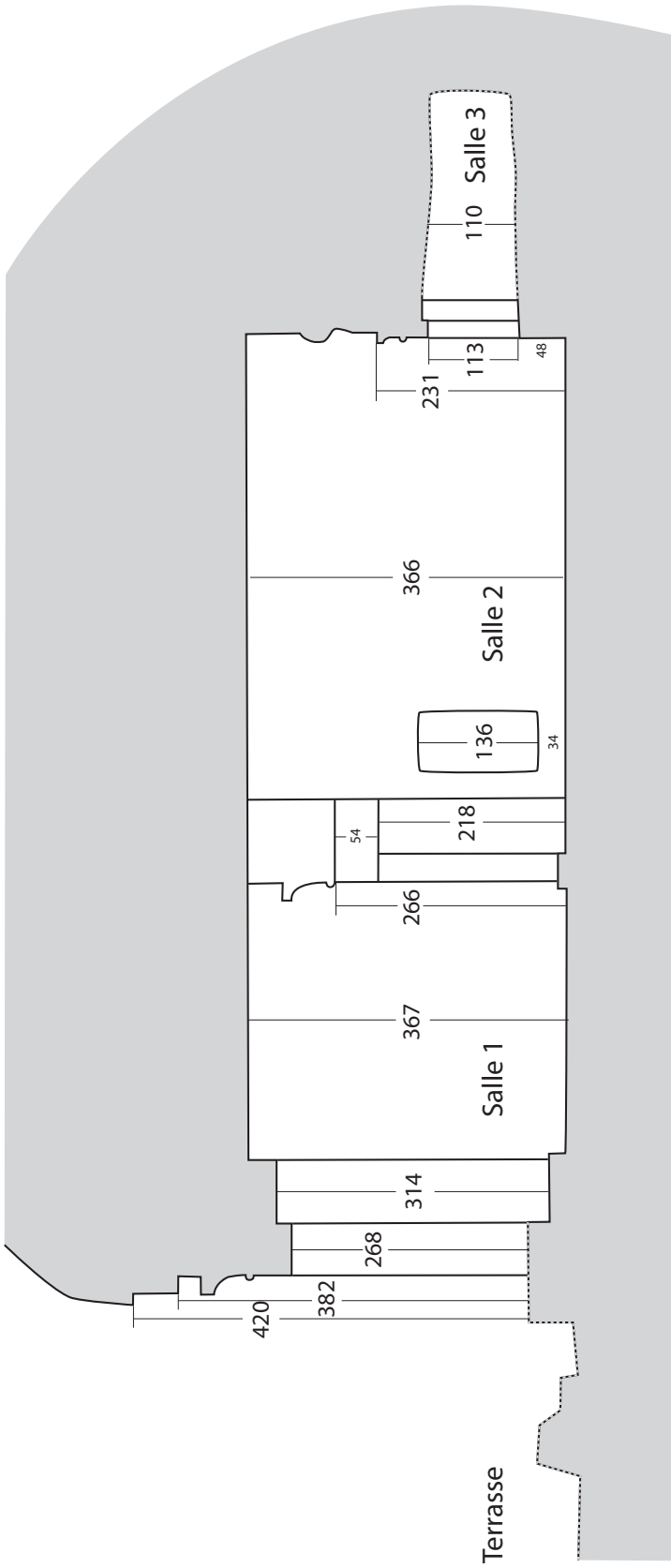


Fig. 7.1-1. Coupe verticale du spéos au niveau de l'axe, vu du nord. D'après El-Farag / Kuhlmann / Kaplony-Heckel, *MDAIK* 41 (1986), p. 3 fig. 1, corrigé et pourvue de mesures en centimètres par l'auteur (mesures prises par S. Lippert et A. Amin en décembre 2016). Les lignes pointillées donnent des indications approximatives et non mesurées exactement.

7.3. Photographies et fac-similés

Les fac-similés des dipinti et graffites ont été dessinés par l'auteur à l'aide d'une tablette Wacom Intuos Pen&Touch sur Adobe Illustrator version CS4. Pour faire ressortir les pigments effacés ou délavés, les photographies ont été traitées avec le logiciel ImageJ[1] en utilisant le plugin DStretch[2], un ensemble de « filtres virtuels » de décorrelation de pixels développé par Jon Harman pour la recherche sur la peinture rupestre.

Plusieurs photographies en chevauchement étaient nécessaires pour la vérification de détails sur les inscriptions les plus grandes. Toutefois, faute d'un logiciel de suppression de la parallaxe et de la distorsion optique, la correction a été faite manuellement, et de légères aberrations peuvent subsister. Dans les cas des inscriptions n° 2 et n° 5, les fac-similés réalisés *in situ*, sur film transparent, ont également été utilisés pour faire les fac-similés finaux et ont permis la correction des distorsions.

7.3.1. Normes graphiques

Pourtour des gravures	ligne noire fine
Pourtour des gravures dans un creux naturel	ligne grise fine
Tracé de la gravure	ligne noire moyenne
Tracé de la gravure dans un creux naturel	ligne grise moyenne
Pourtour de creux naturels ou dus à des endommagements	ligne noire pointillée fine
Traces d'outils dans des zones endommagées	ligne noire interrompue
Limites d'éléments architecturaux et de panneaux lissés	ligne noire épaisse

1. < https://imagej.nih.gov/ij/index.html>.
2. <http://www.dstretch.com/>.

7.3.2. Tableau de concordance

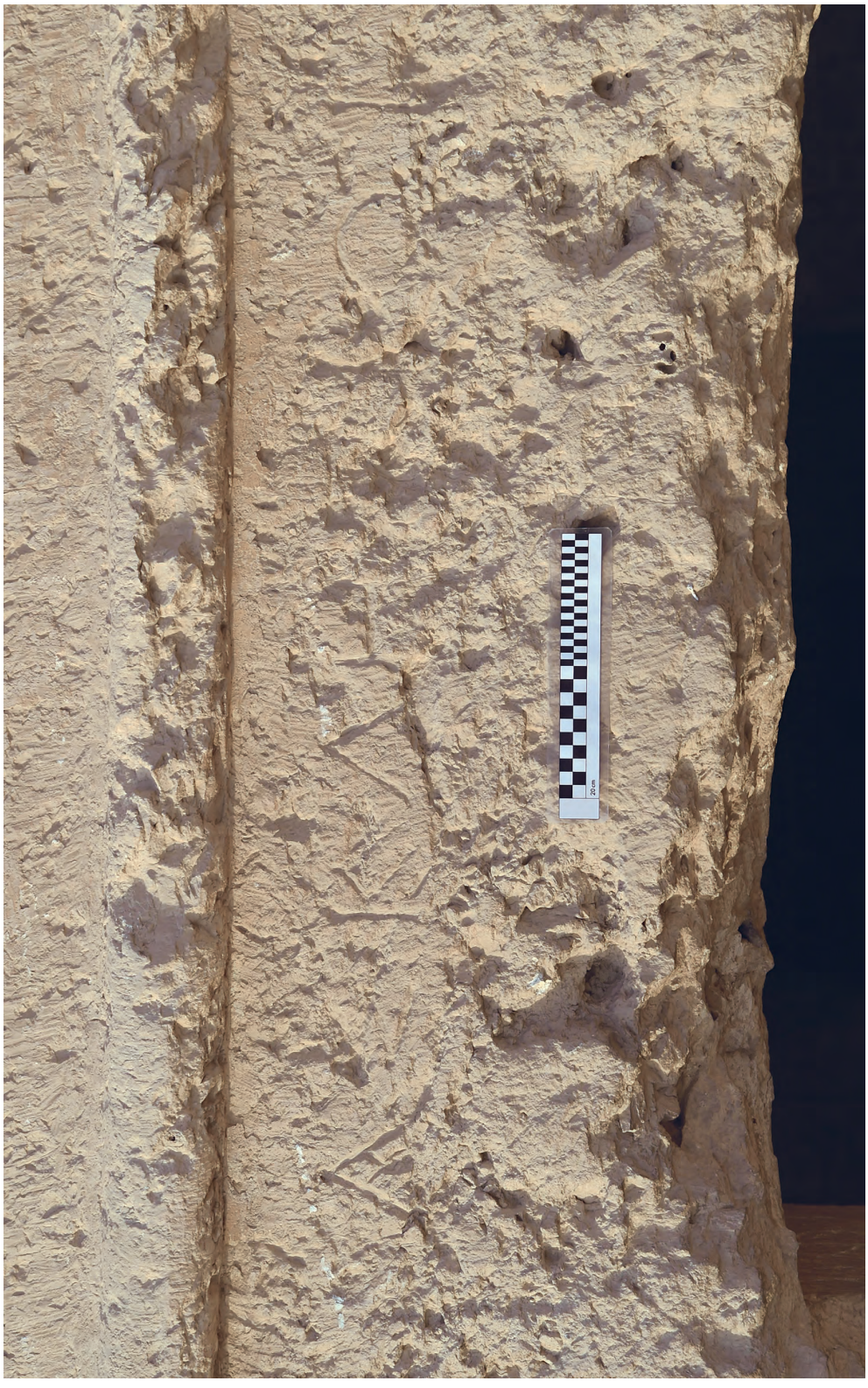
N°	Pl.	Emplacement	Technique	Texte/Dessin
1	1-2	façade, linteau	gravé	texte (grec)
2	3-4	façade	gravé, repeint à l'ocre rouge	texte (démotique)
3	5	façade	gravé, repeint à l'ocre rouge	texte (démotique)
4	6	façade	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
5	7-8	façade, dans fausse porte	gravé, repeint à l'ocre rouge	texte
6	9-10	façade	gravé	texte (grec)
7	11-12	porte d'entrée, embrasure sud	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
8	13-14	porte d'entrée, embrasure sud	peint à l'encre noire	texte (grec)
9	13-14	porte d'entrée, tableau nord	peint à l'encre noire	dessin
10	15-16	salle 1, mur est, côté sud	tracé au charbon	texte (grec ou démotique ?)
11	17-18	salle 1, mur est, côté sud	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
12	19-20	salle 1, mur est, côté nord	tracé au charbon	dessin
13	25-26	salle 1, mur est, côté nord	tracé au charbon	dessin
14	17-18	salle 1, mur est, côté nord	peint à l'encre noire	texte (démotique)
15	21-22	salle 1, mur est, côté nord	tracé au charbon	texte (démotique)
16	23-24	salle 1, mur est, côté nord	tracé au charbon	texte (démotique)
17	25-26	salle 1, mur est, côté nord	tracé au charbon	dessin
18	27	salle 1, mur est, côté nord	peint à l'encre noire (et au charbon ?)	zone de texte (démotique)
19	29-30	salle 1, mur est, côté nord	peint à l'encre noire	texte (démotique)
20	28	salle 1, mur est, côté nord	tracé au charbon	zone de textes illisibles
21	31-32	salle 1, mur sud	tracé au charbon	dessin
22	31-32	salle 1, mur sud	tracé au charbon	dessin
23	33-34	salle 1, mur sud	tracé au charbon	zone de textes illisibles (démotique et/ou arabe ?)
24	35-36	salle 1, mur sud	tracé au charbon	zone de textes (démotiques ?)
25	37	salle 1, mur sud	peint à l'ocre rouge	dessin et texte (démotique)
26	39-40	salle 1, mur sud	peint à l'encre noire, à l'ocre rouge et jaune	texte (démotique) et dessin
27	41-42	salle 1, mur nord	tracé au charbon	zone de textes (grecs et démotiques)
28	43-44	salle 1, mur nord	peint à l'encre noire	texte (démotique)
29	43-44	salle 1, mur nord	peint à l'encre noire	texte (démotique, grec ?)
30	45-48	salle 1, mur nord	tracé au charbon	zone de dessins

N°	Pl.	Emplacement	Technique	Texte/Dessin
31	49-50	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'encre noire	texte (démotique)
32	49-50	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'encre noire	texte (démotique ou grec ?)
33	51-52	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
34	51-52	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'encre noire	texte (démotique)
35	51-52	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
36	51-52	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'encre noire	texte (démotique)
37	53-54	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
38	53-54	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'encre noire	texte (démotique ou grec ?)
39	53-54	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
40	55-56	salle 1, mur ouest, montant gauche	peint à l'ocre rouge	texte (démotique) ?
41	57-58	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'ocre rouge	dessin
42	59-60	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
43	59-60	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
44	57-58	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
45	61-62	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique, hiératique et hiéroglyphique)
46	55-56	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
47	63-64	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
48	55-56	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
49	65-66	salle 1, mur ouest, pan sud	tracé au charbon	zone de textes illisibles et/ou dessins
50	67-68	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
51	67-68	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'ocre rouge	texte (démotique) ?
52	67-68	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique) ?
53	69-70	salle 1, mur ouest, pan sud	tracé au charbon	zone de textes (grecs et démotiques)
54	71-72	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
55	67-68	salle 1, mur ouest, pan sud	tracé au charbon ou à l'encre noire	texte ou dessin ?
56	73-74	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'ocre rouge	dessin
57	75-76	salle 1, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
58	77-82	salle 1, mur ouest, montant droit	peint à l'ocre rouge	texte (démotique)
59	79, 81-82	salle 1, mur ouest, montant droit	tracé au charbon	zone de textes (grec et démotique)
60	83-84	salle 1, mur ouest, montant droit	peint à l'encre noire	texte (démotique ?)

N°	Pl.	Emplacement	Technique	Texte/Dessin
91	121-122	salle 2, mur ouest, linteau du naos	peint à l'encre noire	texte (démotique)
92	121-122	salle 2, mur ouest, linteau du naos	peint à l'encre noire	texte (démotique ?)
93	123-124	salle 2, mur ouest, côté droit de la corniche	peint à l'encre noire	texte (démotique)
94	123-124	salle 2, mur ouest, côté droit de la corniche	peint à l'encre noire	texte (démotique)
95	125-126	salle 2, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
96	125-126	salle 2, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
97	127-128	salle 2, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
98	127-128	salle 2, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
99	127-128	salle 2, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
100	129-130	salle 2, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	texte (démotique)
101	129-130	salle 2, mur ouest, pan sud	peint à l'encre noire	zone de textes (démotiques)
102	131-132	salle 2, mur ouest, pan nord	peint à l'encre noire	texte (démotique)
103	131-132	salle 2, mur ouest, pan nord	peint à l'encre noire	texte (démotique)
104	133-134	salle 2, mur ouest, pan nord	peint à l'encre noire	texte (grec)
105	133-134	salle 2, mur ouest, pan nord	peint à l'encre noire	texte (démotique)
106	135-136	salle 2, mur ouest, pan nord	peint à l'encre noire	texte (démotique)

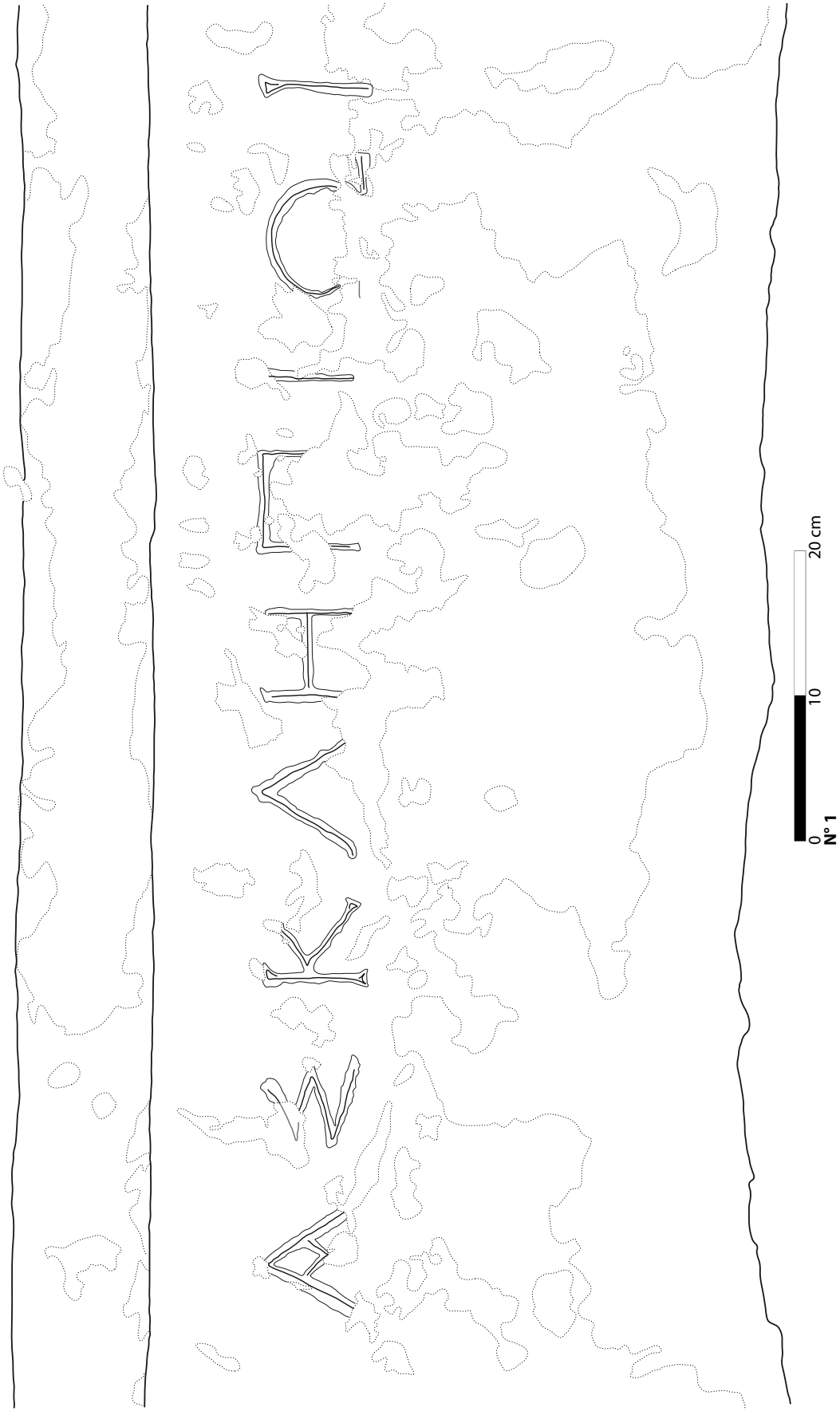
7.3.3. Planches

7.3.3.1. Façade



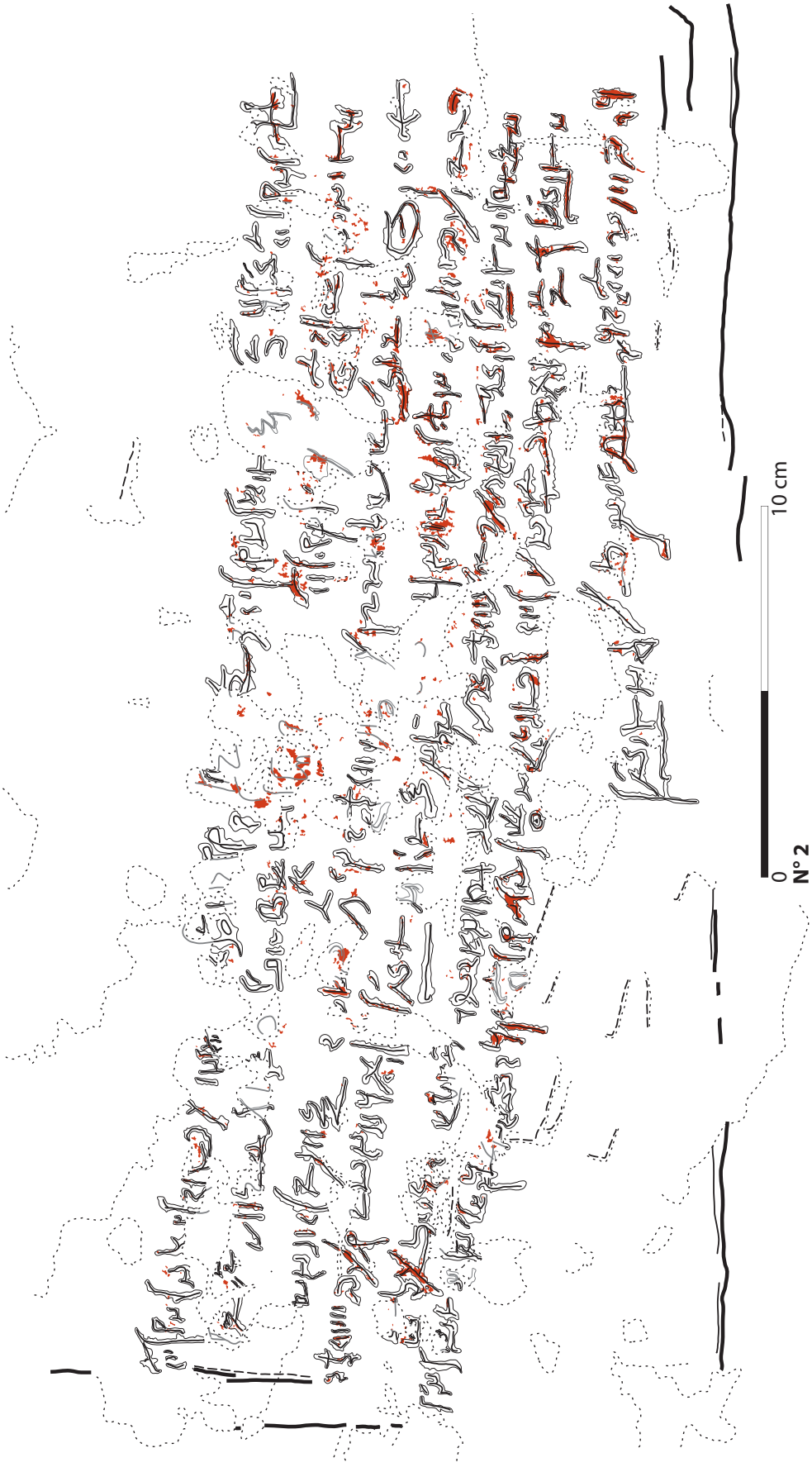
No 1.

© Photo : A. Amin, 2016


20 cm
10
0
N° 1

N° 2.

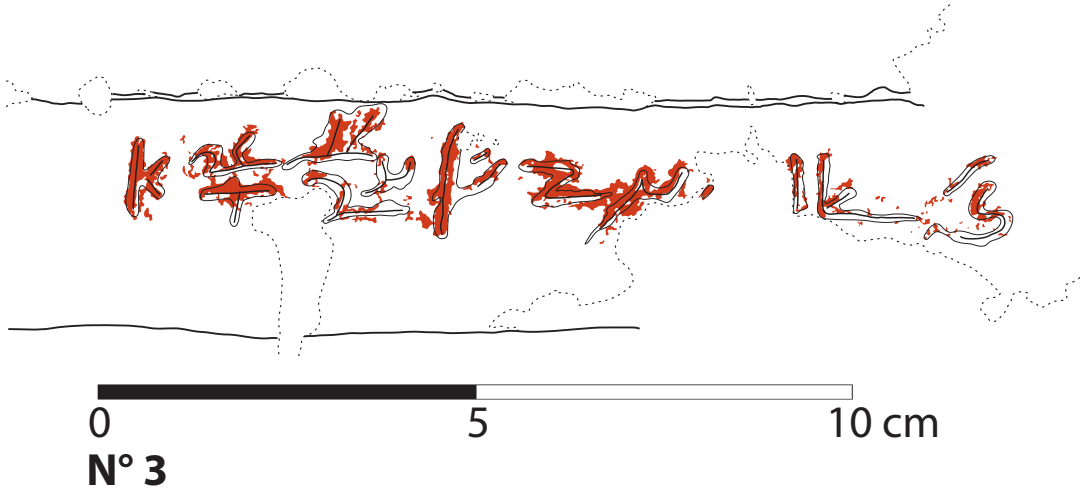
© Photo : Projet « Athribis », univ. de Tübingen

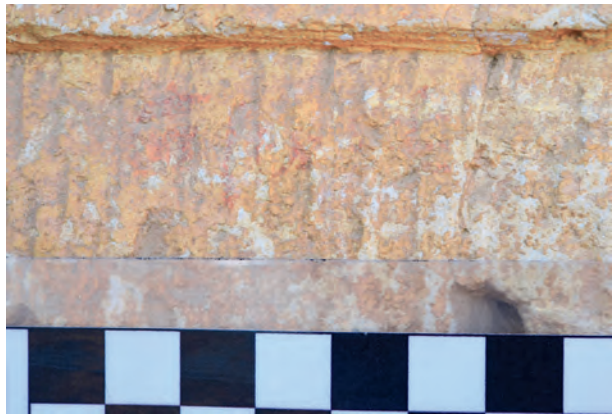

0
10 cm
N° 2



© Photo : A. Amin, 2016

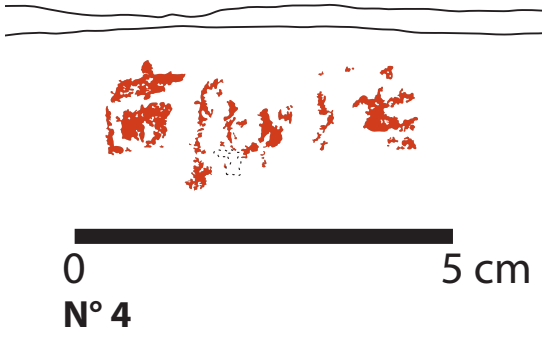
Nº 3.





© Photo : A. Amin, 2016

N° 4.



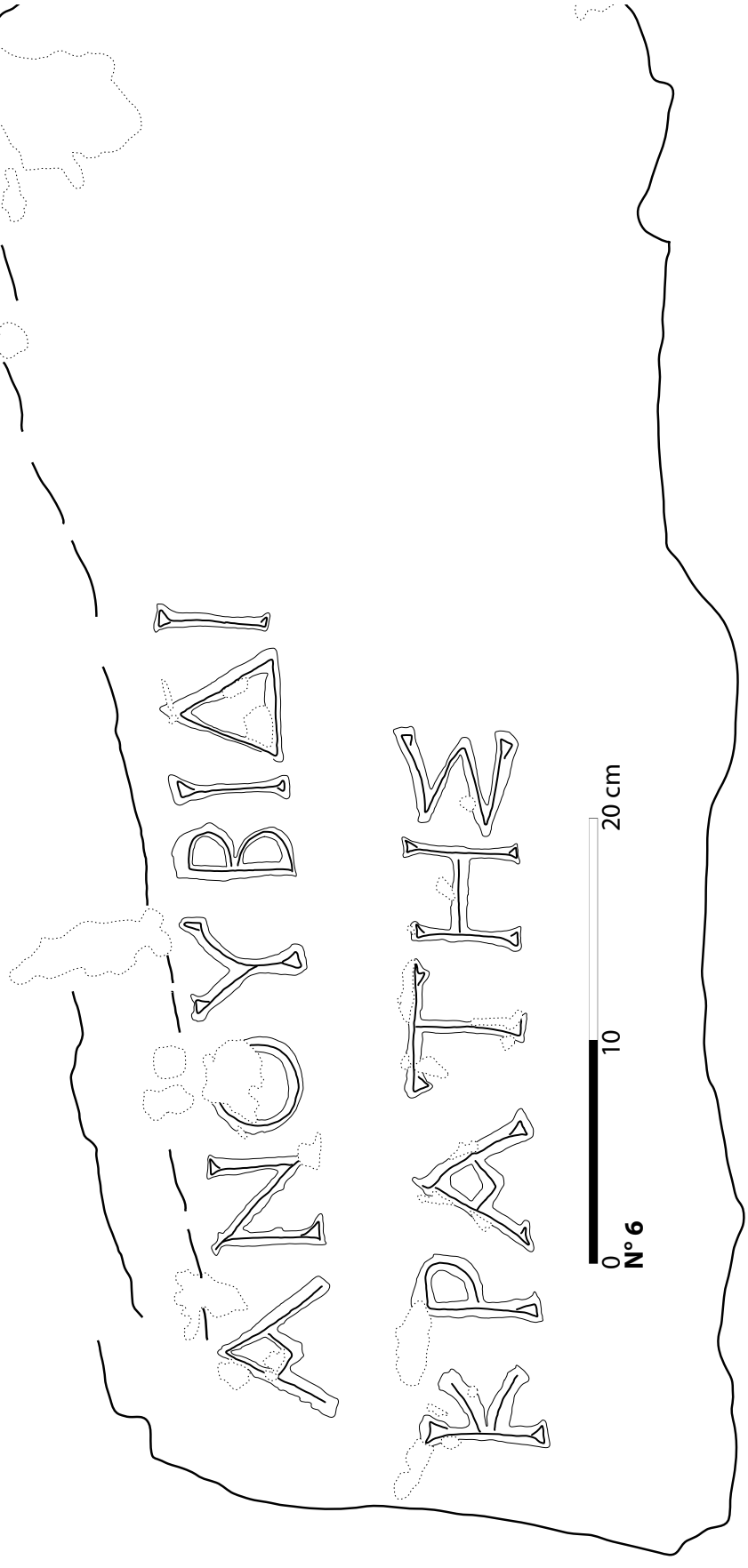
© Photo : Projet « Athribis », univ. de Tübingen, 2017

N° 5.


0
10 cm
N° 5

© Photo : A. Amin, 2016

N° 6.

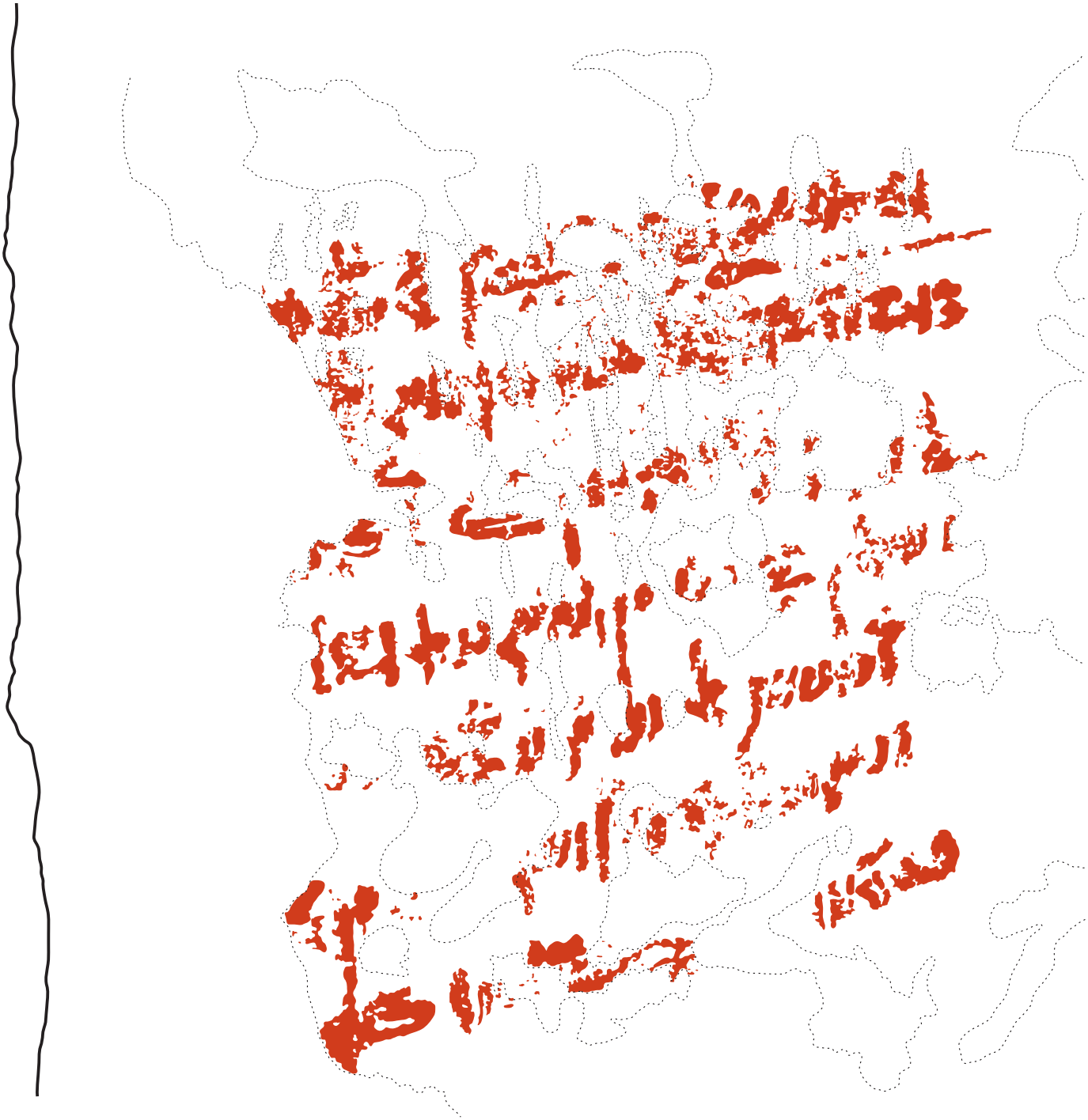

ΑΝΟΥΒΙΑ
ΨΗΦΑΙ
0
10
20 cm
N° 6

7.3.3.2. Porte d'entrée, embrasure gauche (sud)



© Photo : A. Amin, 2016

Nº 7.



N° 7

7.3.3.3. Porte d'entrée, tableau droit (nord)



© Photo : A. Amin, 2014

N° 8.



© Photo : A. Amin, 2016

N° 9.



0 10 cm

N° 8



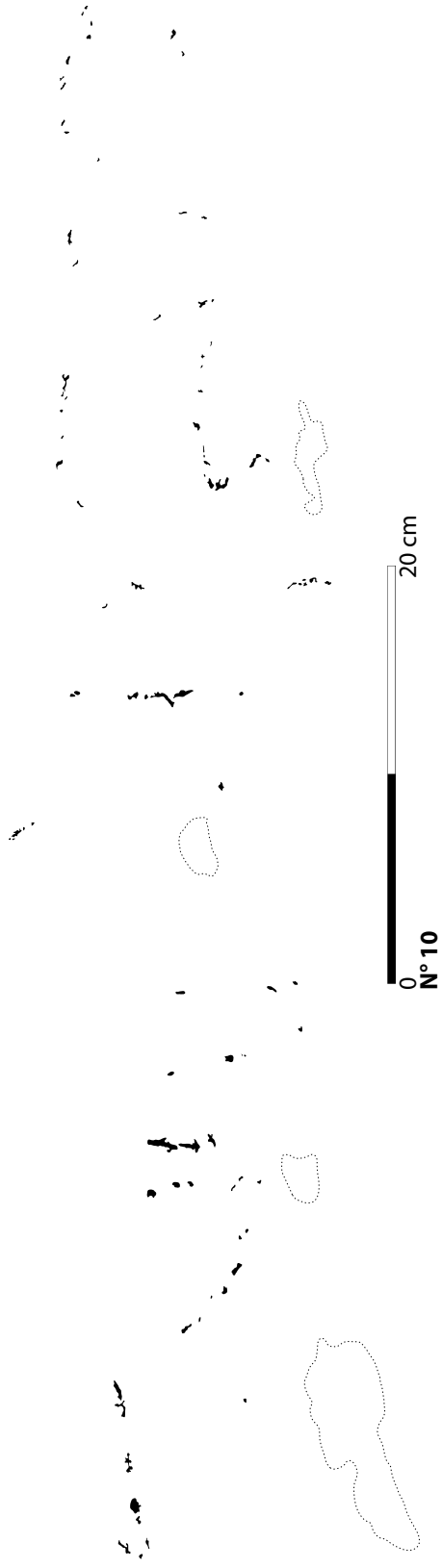
0 5 cm

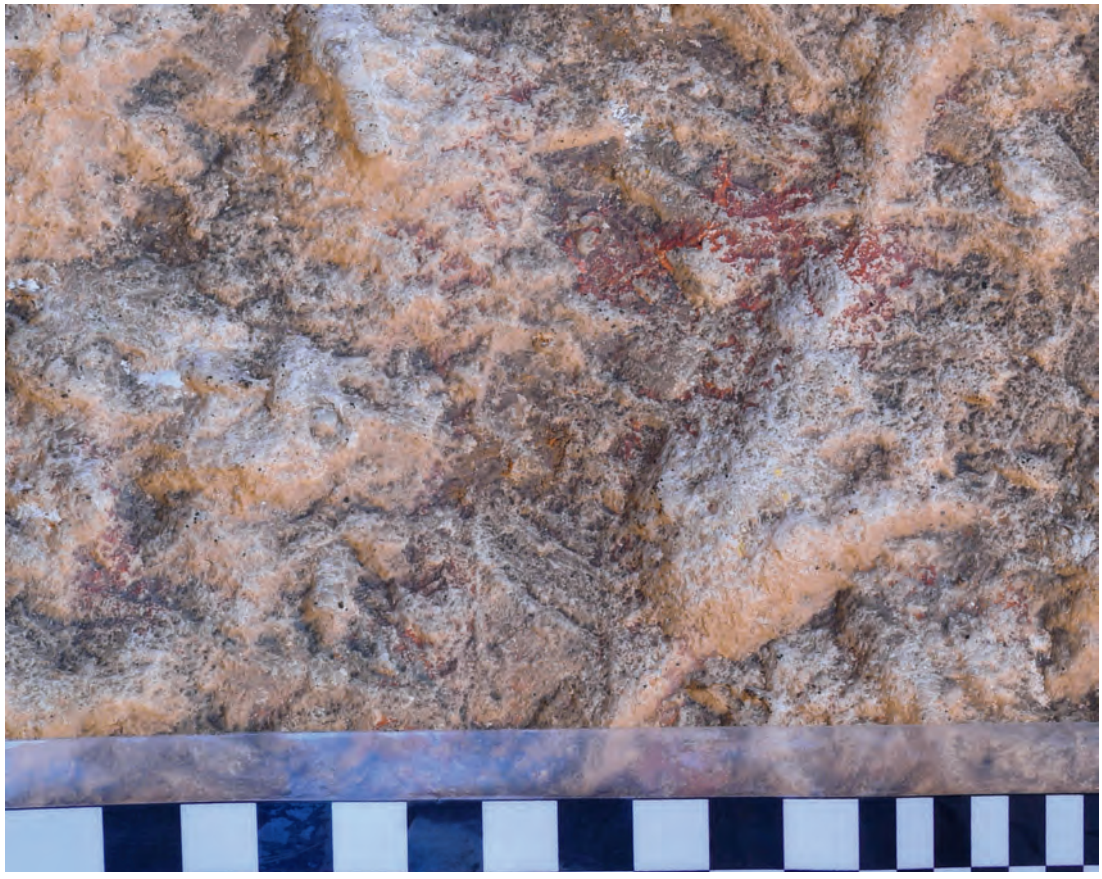
N° 9

7.3.3.4. Salle 1, mur est, pan sud



N° 10.
© Photo : A. Amin, 2016

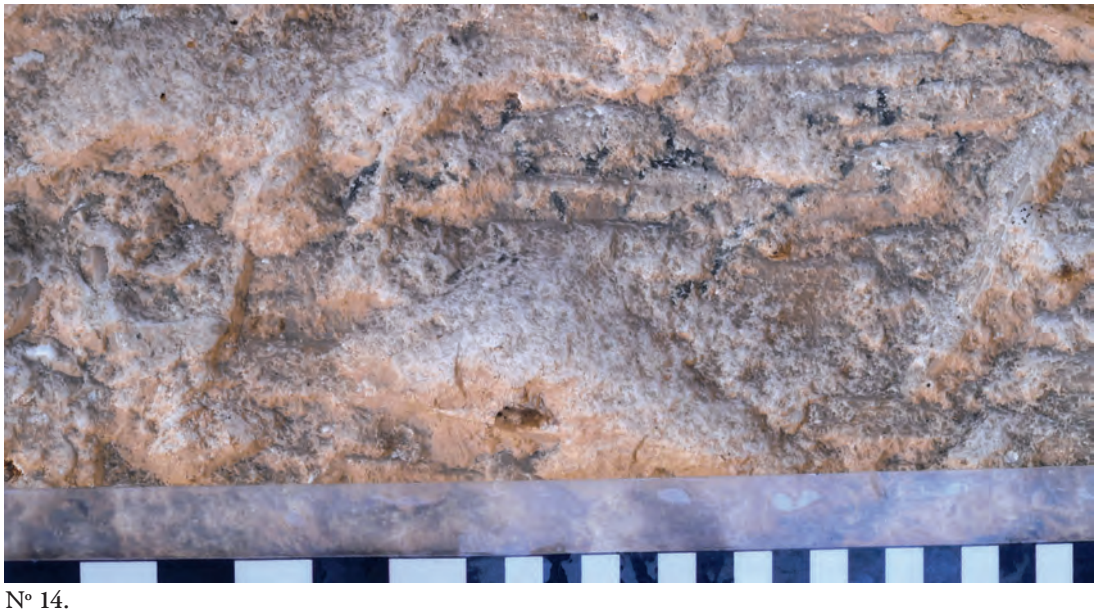

20 cm
0
N° 10



© Photo : A. Amin, 2016

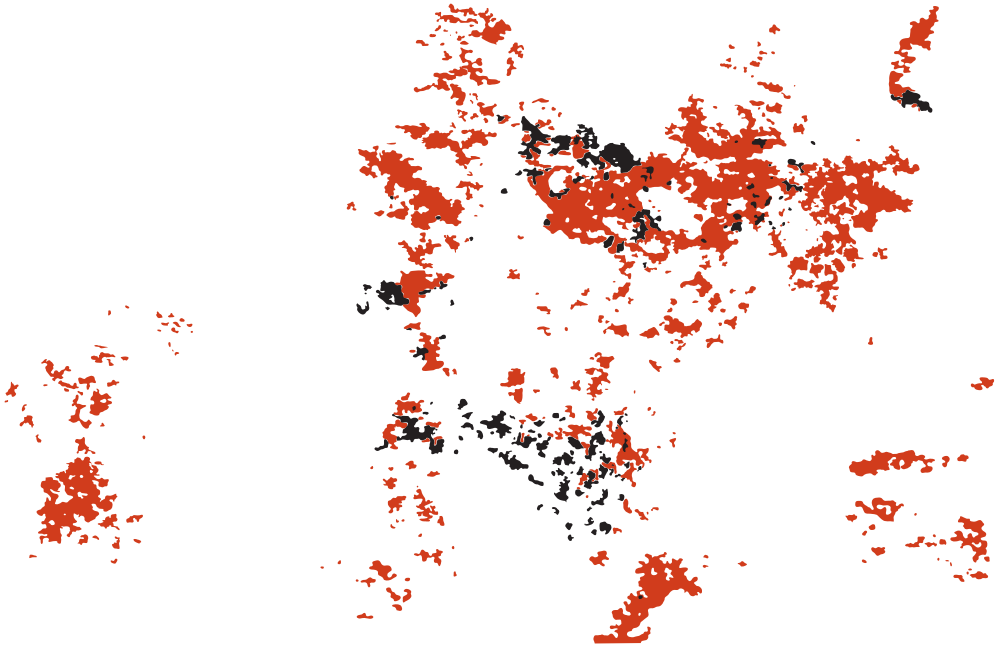
N° 11.

7.3.3.5. Salle 1, mur est, pan nord



© Photo : A. Amin, 2016

N° 14.



0 10 cm

N° 11



0 10 cm

N° 14



© Photo : A. Amin, 2016

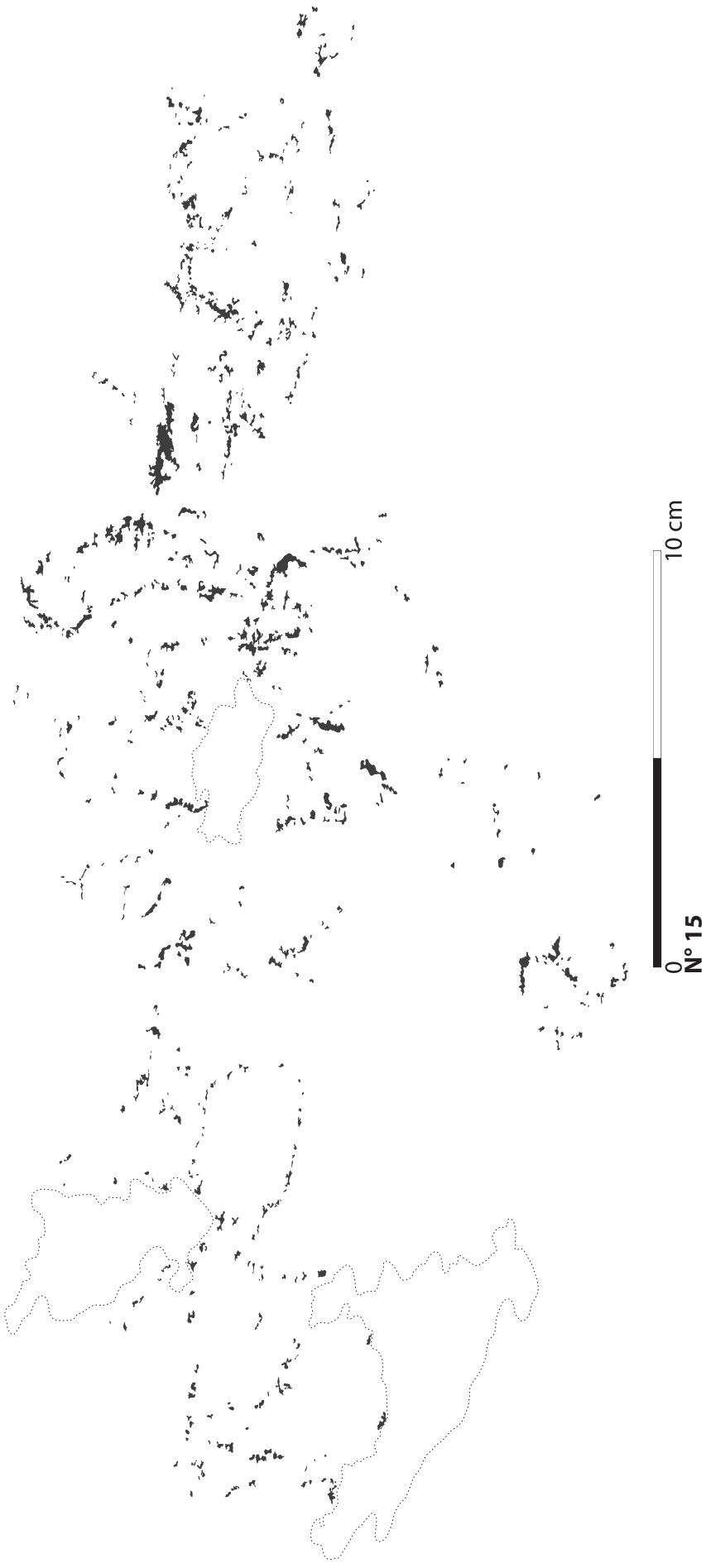
Nº 12.

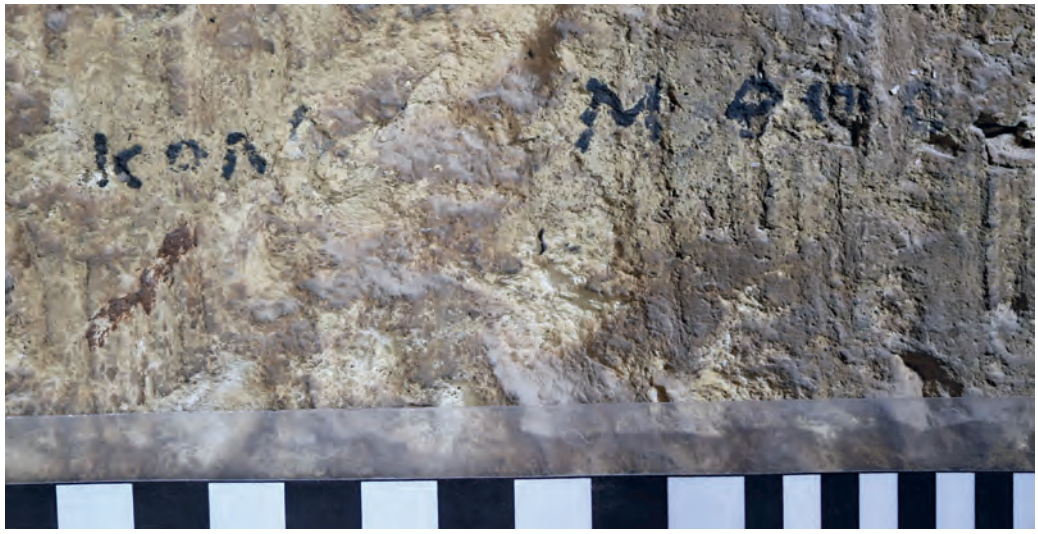


N° 12

N° 15.

© Photo : A. Amin, 2016


10 cm
0
N° 15



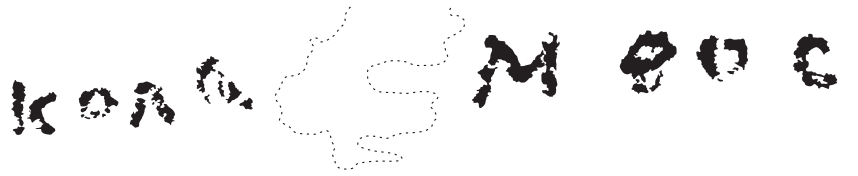
© Photo : A. Amin, 2016

N° 104.



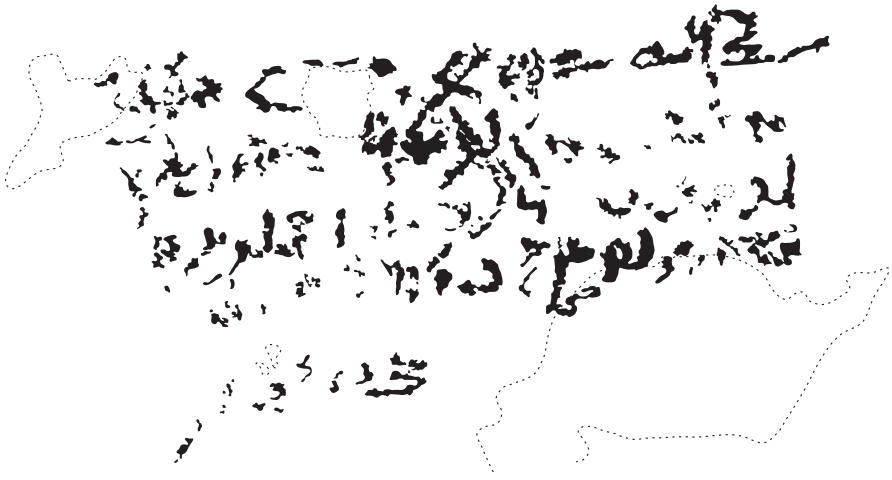
© Photo : A. Amin, 2016

N° 105.



0 10 cm

N° 104

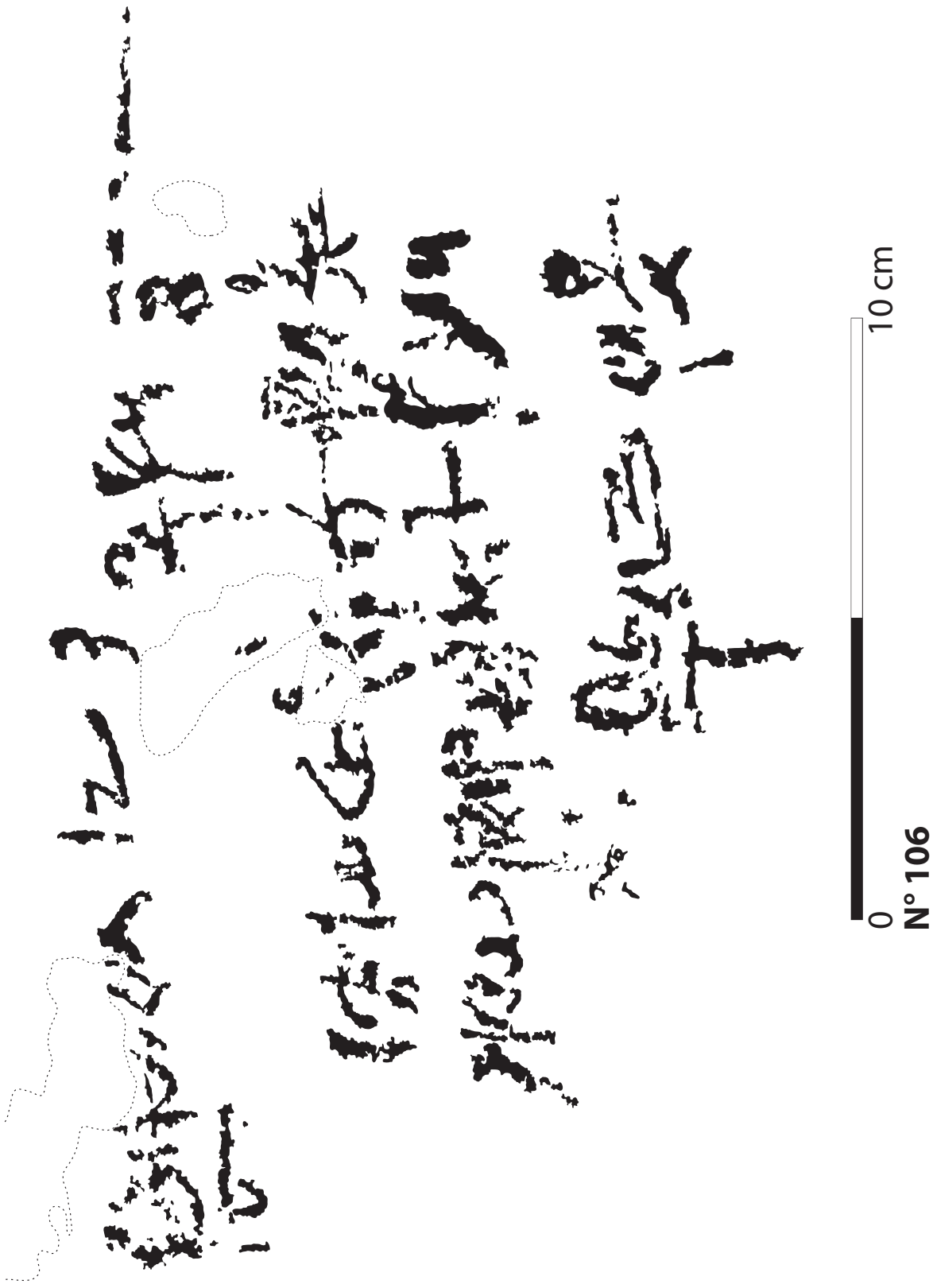


0 10 cm

N° 105

N° 106.

© Photo : A. Amin, 2016


0
10 cm
N° 106

DIFFUSION
Vente directe et par correspondance

Au Caire
à l'Ifao,
37 rue al-Cheikh Ali Youssef (Mounira)
[B.P. Qasr al-ᶜAyni 11562]
11441 Le Caire, Égypte
Section Diffusion Vente

tél. : (+20 2) 27 90 02 55
https://www.ifao.egnet.net

mél : diffusion@ifao.egnet.net

En France
Vente en librairie

Diffusion AFPU-D
c/o Université de Lille
3 rue du Barreau
BP 60149 - 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex
tél. +33 (0)3 20 41 66 95

Distribution DILISCO
Zone artisanale Les Conduits
rue du Limousin
BP 25 - 23220 Chéniers
tél. +33 (0)5 55 51 80 00

Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris
Publication de l'Institut français d'archéologie orientale
Achevé d'imprimer sur les presses de l'Ifao, 37 rue al-Cheikh Ali Youssef au Caire, en ● 2025
Dépôt légal : ● semestre 2025● ; nº éditeur : 7247